

N°31

Bulletin Municipal



2021

EDITORIAL



Une année très particulière se termine... enfin ! La crise sanitaire sans précédent, que l'on vit actuellement, est très perturbante pour tout le monde.

Pendant ce temps, notre Commune continue d'avancer avec une nouvelle équipe municipale qui œuvre sur de nombreux dossiers. J'en profite pour remercier l'ancienne mandature pour le travail accompli et plus particulièrement Gilles BOUJU qui a montré un investissement sans faille pendant 19 ans en tant que Maire. Nous essayons de prolonger leur travail tout en menant à bien de nouveaux projets.

Notre priorité du moment est de préserver nos enfants à l'école, c'est pourquoi nous avons décidé dès le 15 mai de permettre le retour de l'enseignement mais aussi l'accueil à la garderie et à la cantine malgré toutes les contraintes imposées par le protocole sanitaire.

Mais nous avons à cœur également de prendre soin de nos aînés en ces temps difficiles. Je tiens à remercier tous ceux qui ont œuvré dans ce sens.

Nos principales avancées des premiers mois de mandat sont les suivantes :

- La finalisation du dossier éolien avec des travaux devant débuter très prochainement. Ce projet au long cours va enfin se concrétiser.
- La réfection de voiries : route de la bruyère et du cimetière.
- La clôture du PLUI.

Et bien sûr tous les travaux ou investissements du quotidien qui sont nécessaires au bon fonctionnement de notre Commune.

Je tiens à remercier nos agents communaux qui œuvrent au quotidien pour offrir un service aux citoyens et particulièrement Mme Bernadette MINOT qui a travaillé au sein de l'école depuis 2001 et qui a fait valoir ses droits à la retraite. Nous lui souhaitons plein de bonnes choses et un repos bien mérité.

Les mois à venir risquent d'être encore éprouvants mais nous devons garder espoir et faire preuve de solidarité, il y aura des jours meilleurs.

L'équipe municipale et les agents se joignent à moi pour vous souhaiter un joyeux Noël et vous offrir tous nos voeux pour 2024

Guénail Duthé

Le Conseil Municipal

Sa composition

Voici la nouvelle équipe municipale élue le 15 mars dernier.



De haut en bas et de gauche à droite :

Jérôme PEITI (3^{ème} adjoint), Sébastien GOIGNARD, Jean-Christophe RODON, Fabrice GAUTIER, Romain SIMONNEAU, Marie PEROTTEAU, Natacha GUERINEAU, Sandrine AUBRIT-REAUD (1^{ère} adjointe), Alain BEAUBEAU (2^{ème} adjoint), Samuel MINEAU, Monique GIRAUD, Aurélie FONTENEAU, Guénaël DEBORDES (Maire), Liliane COURTIN, Vanessa PINEAU.

Les commissions

- **Affaires scolaires**

Responsable : Sandrine AUBRIT-REAUD
Liliane COURTIN, Fabrice GAUTIER, Natacha GUERINEAU, Marie PEROTTEAU et Vanessa PINEAU

- **Fêtes et cérémonies**

Responsable : Jérôme PEITI
Sandrine AUBRIT-REAUD, Monique GIRAUD, Natacha GUERINEAU, Vanessa PINEAU et Romain SIMONNEAU

- **Finances**

Responsable : Alain BEAUBEAU
Aurélie FONTENEAU et Romain SIMONNEAU

- **Infos / communication**

Responsable : Marie PEROTTEAU
Aurélie FONTENEAU, Fabrice GAUTIER, Monique GIRAUD et Jérôme PEITI

- **Patrimoine / bâtiments**

Responsable : Alain BEAUBEAU
Monique GIRAUD, Sébastien GOIGNARD, Samuel MINEAU, Marie PEROTTEAU et Jean-Christophe RODON

- **Vie associative et culturelle, C.C.A.S.**

Responsable : Jérôme PEITI
Liliane COURTIN, Aurélie FONTENEAU, Fabrice GAUTIER, Marie PEROTTEAU et Vanessa PINEAU

- **Voirie / environnement**

Responsable : Sébastien GOIGNARD
Alain BEAUBEAU, Samuel MINEAU, Jean-Christophe RODON et Romain SIMONNEAU

Les délégations

- **A.C.S.A.D.**

Guénaël DEBORDES Aurélie et FONTENEAU (référente)

- **C.C. Val de Gâtine**

Guénaël DEBORDES et Sandrine AUBRIT-REAUD (suppléante)

- **S.I.E.D.S.**

Jérôme PEITI et Jean-Christophe RODON (suppléant)

- **S.I.V.O.M.**

Natacha GUERINEAU et Romain SIMONNEAU, Monique GIRAUD et Sébastien GOIGNARD (suppléants)

Commission Fêtes et Cérémonies

Les vœux du Maire

Les habitants de la Commune étaient conviés le vendredi 10 janvier aux traditionnels vœux du Maire, les derniers célébrés par Gilles BOUJU après 5 mandats d'élu, dont 3 en tant que Maire. Il a remercié les employés communaux, le travail de l'équipe municipale sur le mandat, ainsi que les bénévoles des associations de la Commune pour leur implication dans la vie locale. Il a présenté un bilan des actions menées par l'équipe municipale lors de l'année écoulée, notamment les travaux d'aménagement de la RD 129. Ce bilan a été suivi de la présentation des nouvelles familles arrivées sur la Commune. Le traditionnel verre de l'amitié accompagné d'un buffet, a clôturé cette soirée.



Les commémorations des 8 mai et 11 novembre



L'année 2020 a malheureusement été lourdement marquée par la crise du Coronavirus. Le confinement national, débuté le 17 mars et qui a pris fin le 11 mai, a empêché le déroulement de la commémoration du 8 mai 1945. Cependant, les anciens combattants de la Commune, en petit comité, ont tout de même rendu hommage à nos disparus de guerre avec le dépôt d'une gerbe de fleurs sur le monument aux morts. Le nouveau Conseil Municipal n'ayant pu encore élire le Maire



en raison du confinement, c'est donc Gilles BOUJU qui a lu le discours officiel devant les anciens combattants. La commémoration du 11 novembre, en raison du deuxième confinement s'est déroulée de la même manière. Seuls le Maire et les anciens combattants étaient présents pour honorer nos soldats. Pour que la population puisse être associée à cet événement, le discours du secrétaire d'Etat, lu par Monsieur le Maire, a été diffusé en direct sur Facebook.



La Fête Nationale

Concernant la fête du 14 juillet, il a été décidé d'annuler le déroulement entier de cette journée comme l'avait préconisé le Gouvernement.

Espérons que nous pourrons célébrer en 2021 ces fêtes nationales qui nous sont chères.

Commission Finances

Exercice 2019 d'après le compte administratif

Le compte administratif est le bilan des dépenses et recettes réalisées par la Commune pour l'année écoulée. Il est constitué de deux sections : le fonctionnement (dépenses et recettes courantes) et la section d'investissement qui regroupe les grands projets de la Commune.

Dépenses de Fonctionnement : 345 974,00 €



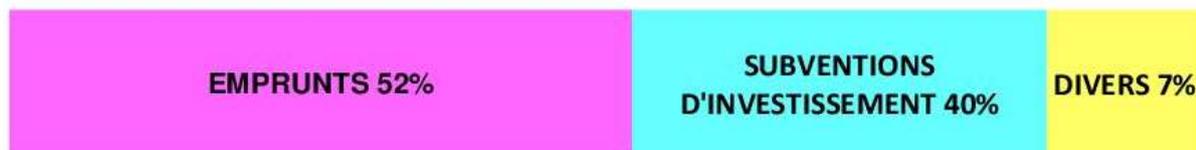
Recettes de Fonctionnement : 422 852,33 €



Dépenses d'Investissement : 515 176,84 €



Recettes d'Investissement : 193 035,47 €



Répartition par pôle d'activité

Dépenses



Recettes



Dépenses liées à l'école

ECOLE	
Eau	475,07 €
Électricité	2 653,15 €
Chauffage	1 164,02 €
Produits entretien	1067,71
Fournitures scolaires	4 744,61 €
Téléphone & Internet	872,86 €
Entretien des bâtiments	0,00 €
Location copieur	120,00 €
Maintenances diverses	3 056,48 €
Charges de personnel	29 956,37 €
Investissement	0,00 €

RESTAURANT SCOLAIRE	
Eau	633,43 €
Électricité	1 626,37 €
Chauffage	232,80 €
Alimentation	11 480,90 €
Produits d'entretien	266,92 €
Fournitures diverses	125,63 €
Frais de contrôle	373,16 €
Maintenances diverses	528,00 €
Charges de personnel	25 987,50 €
Investissement	
Recettes	14 616,80 €

GARDERIE	
Alimentation	152,40 €
Charges de personnel	11 055,77 €
Investissement	
Recettes	6 188,00 €

Dép. Totales hors Inv.	44 110,27 €
------------------------	-------------

Dép. Totales hors inv.	41 254,71 €
Soide	26 637,91 €

Dép. Totales hors inv.	11 208,17 €
Soide	5 020,17 €

Nombres d'enfants scolarisés	68
Coût par enfant à la charge de la municipalité	648,68 €

Prix du repas enfants	2,20 €
Nbre total de repas	6259
Coût de revient alimentaire	1,83 €
Coût de revient total	4,26 €

Nbre d'heures effectuées	511
Coût de l'heure restant à la charge de la municipalité	9,82 €

Commission Bâtiments, Voirie et Environnement

Aménagement, travaux et équipements divers

Ce fut une année très particulière : entre les élections et la COVID-19, peu de travaux ont vu le jour. Nous avons quand même fini d'équiper la cuisine du restaurant scolaire avec l'achat d'un lave-vaisselle. L'ensemble du matériel est maintenant remis à neuf.

Suite à cette année compliquée pour l'artisanat, le Département a décidé de mettre en place un plan de relance « Les 1000 chantiers ». Il consiste à prendre en charge 50 % des dépenses des communes qui s'engagent sur des petits chantiers et qui les confient à des entreprises ou artisans locaux. Cette aide est plafonnée à 10 000 euros par chantier et notre Commune peut en proposer trois. Nous avons donc choisi de déposer les dossiers suivants : le ravalement et le changement des ouvertures du local des employés communaux, le changement des convecteurs électriques des quatre logements locatifs de l'allée des Prunus, le rafraîchissement intérieur de la salle des fêtes et le changement des panneaux phoniques. Ces travaux, s'ils sont acceptés, devront être terminés avant le 31 mai 2021.



Pour finir, nous tenons à remercier les élus qui ont travaillé dans cette commission lors du précédent mandat.

Voirie

Cette année encore, nous avons eu différents travaux tels que l'enfouissement de lignes électriques et la pose de candélabres rue de la Mairie (côté Bégrolles), rue de la Rampe et au niveau de la place verte. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise ENGIE pour un montant de 23 238,08 €. Pour les travaux d'entretien de la voirie, un revêtement bicouche a été réalisé sur les routes des Vivandières et de la Bruyère pour un montant de 19 000 € (pris en charge par l'enveloppe budgétaire de la C.C.V.G.). 4 000 € de Patta ont été également commandés à l'entreprise Colas. Enfin, comme chaque année, quelques curages de fossés ont été réalisés.

Le PLUi Gâtine Autize



La Communauté de Communes Val de Gâtine a approuvé le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Gâtine Autize lors du conseil communautaire du 23 juin 2020. Ce document de planification intègre les objectifs souhaités pour le territoire, les règles de constructibilité ainsi que les conditions d'occupation des sols. Il s'applique donc sur la Commune de Saint-Laurs.

En complément, le droit de préemption a été instauré sur les nouvelles zones U (urbanisées) et AU (à urbaniser). Lors des transactions immobilières, le dépôt d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) est nécessaire sur ces zones.

Également, l'édification des clôtures en bordure de rue est désormais soumise à déclaration préalable.

Le PLUi est consultable en version papier en Mairie ou en ligne sur le site internet www.valdegatine.fr rubrique Vivre et habiter / Urbanisme.

Questions pratiques :

Ce qui évolue : avec le PLUi, les règles d'urbanisme sont harmonisées entre les communes, elles sont plus souples et privilégient l'insertion du projet dans son environnement.

Ce qui reste inchangé : les certificats et demandes d'autorisation doivent être déposés dans la Mairie où se situe le projet. C'est le Maire qui signe les arrêtés afférents aux différentes autorisations déposées.

Comment consulter les pièces du PLUi par rapport à un projet ?

1. Localiser sur le plan de zonage (règlement graphique) le terrain concerné et identifier la zone (exemple zone A : agricole, zone UR : zone urbaine à vocation résidentielle, etc.).
2. Prendre connaissance des règles afférentes à la zone dans le règlement littéral.
3. Noter si des prescriptions particulières figurent sur le plan de zonage (exemple haies à protéger, emplacement réservé, etc....). Ces indications sont identifiables grâce à la légende.
4. Regarder si le terrain est situé dans le périmètre d'une OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation). Si oui, prendre connaissance des orientations spécifiques dans le document intitulé OAP.

Au-delà des règles du PLUi, des servitudes peuvent également s'appliquer tels que les périmètres des abords de monuments historiques, les zones de prescriptions archéologiques, etc.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Mairie ou le service urbanisme de la Communauté de Communes au 05 49 25 64 11 ou par mail à communaute@valdegatine.fr

Le projet de Parc Naturel Régional

Les nouveaux conseillers municipaux au cœur du projet



L'année 2020 a été l'occasion de renouveler les équipes municipales. Les nouveaux conseillers, tout comme les acteurs impliqués dans la vie locale, seront associés à l'écriture de la Charte du projet de Parc naturel régional (PNR). Si les délais sont respectés, la phase d'évaluation et de validation de la Charte se terminera par la consultation des communes avant la fin de ce mandat municipal. Chaque Conseil Municipal aura le choix d'adhérer à ce projet de Charte et donc au futur Syndicat Mixte du PNR.

Point d'étape sur le projet

Le Pays de Gâtine a obtenu, de l'État, en 2019, un avis d'opportunité favorable à la création du PNR. Ce concours d'entrée est une première étape mais il reste plusieurs années de travail avant d'obtenir le diplôme : le label PNR. Ce temps qui peut sembler long s'explique par le besoin de concertation nécessaire à l'adhésion de chacun à la feuille de route pour construire la Gâtine de demain : La Charte du Parc. C'est un contrat entre l'ensemble des acteurs d'un territoire. Il est valable 15 ans et se décline en plans d'actions afin de répondre aux enjeux du territoire dans le cadre des missions attribuées au PNR, à savoir la protection du patrimoine paysager et architectural, la participation à la qualité de la vie locale, l'encouragement des activités économiques et l'innovation.

Cette année, si particulière, n'aura pas remis en cause le projet de PNR. Au contraire elle a multiplié les raisons de s'engager dans cette démarche afin de préserver un cadre de vie de qualité lorsque nos déplacements sont limités ou de soutenir les productions locales et les agriculteurs engagés en vente directe. Les restrictions sanitaires ont limité la tenue de grandes réunions participatives. Cependant, le Pays de Gâtine a pu avancer sur des éléments d'études comme l'inventaire du linéaire de haies ou l'identité paysagère.

Qui pilote le projet de Parc ?

Le projet de PNR est porté par le Pays de Gâtine depuis 2016 et par son Président, nouvellement réélu, Didier GAILLARD, maire de Ménigoute. Les 31 élus du Pays de Gâtine suivent attentivement l'avancée du projet et un vice-président est chargé plus particulièrement de ce dossier, il s'agit de Jean-Pierre RIMBEAU, Maire d'Ardin et Président de la Communauté de Communes Val de Gâtine. Toute l'équipe salariée du Pays de Gâtine est également mobilisée, selon les thématiques d'action et une cheffe de projet, Camille BÉVILLON est dédiée à cette mission.

Le soutien de la Région et du Département

La Région Nouvelle-Aquitaine accompagne financièrement et techniquement le Pays de Gâtine depuis le tout début de la démarche. Le Pays de Gâtine peut également compter sur le soutien du Département des Deux-Sèvres, partenaire de la démarche depuis son lancement, qui vient de valider une aide financière pour trois ans. Toutes ces aides vont accompagner les études nécessaires au projet de PNR ainsi que l'animation des temps de concertation avec les acteurs et les habitants de la Gâtine.

Renseignements :

Pays de Gâtine : 05 49 64 25 49
pays-de-gatine@gatine.org

Plus d'informations sur le site du Pays de Gâtine rubrique « Le projet de PNR » et sur la page Facebook « Projet de PNR de Gâtine poitevine »

Des experts au service du projet de Parc

Une nouvelle instance a été créée pour accompagner la création du PNR : il s'agit du Conseil Scientifique et Prospectif. Il est composé de chercheurs ou universitaires en activité ou retraités, d'experts ou de personnalités qualifiées dans les domaines des sciences de la nature ou des sciences humaines et sociales. C'est un outil d'aide à la décision qui a pour rôle de formuler des propositions et de conduire des réflexions lorsque sont à prendre des décisions nécessitant une expertise technique et scientifique sur le territoire.

Parc éolien Saint-Laurs – Beugnon-Thireuil

Une année 2020 particulière avant une année 2021 de concrétisation

L'année 2020 a été inédite sur tous les plans.

En premier lieu, pour le projet éolien puisque suite à l'autorisation préfectorale délivrée à l'automne 2019, les préparatifs de construction ont été lancés. Ce sont les divisions cadastrales, les derniers relevés du géomètre ou bien encore la recherche de parcelles pour la création de mesures écologiques d'accompagnement (plantation de haies etc.) du projet, mené par le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) Nouvelle-Aquitaine, qui ont occupé notre année 2020.



En second lieu, pour le contexte particulier lié à la crise sanitaire qui a considérablement ralenti certaines démarches et ce pour la santé de tous. Avec une amélioration de la situation sanitaire, qui espérons-le, aura lieu au cours du premier trimestre 2021, l'année qui vient sera l'année de concrétisation du projet éolien. Nous préparons ainsi le début de la construction du parc éolien pour l'été 2021 avec dans un premier temps la réalisation des pistes d'accès et des futures plateformes pour les éoliennes. Une seconde phase sera amorcée à la suite de l'hiver 2021/2022 avec l'assemblage et la montée des éoliennes.

Enfin, dès le début de notre collaboration, le souhait des communes a été de pouvoir associer les habitants à ce projet. Aussi, nous travaillerons en parallèle de la construction du parc éolien sur les modalités du financement participatif afin qu'il puisse répondre aux attentes de chacun et soit le reflet d'une réussite commune.

Commission Vie Associative et Culturelle / C.C.A.S.

Vie Associative et Culturelle

La vie associative locale de l'année 2020 s'est quasiment terminée mi-février, après le concours de belote proposé par le Cercle de l'Amitié le samedi 15 février. En effet, le premier confinement national, débuté le 17 mars et achevé le 11 mai, a stoppé toutes les manifestations et regroupements associatifs pendant près de 6 mois. Nos associations ont connu un manque à gagner assez conséquent, s'ajoutant parfois même à des dépenses déjà engagées. Pour cette raison, la Commune a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle à chaque association, calculée en fonction de leurs pertes et de leurs frais à venir. C'est également, pour la Municipalité, une façon de remercier les acteurs de la vie locale pour leur engagement et leur investissement, permettant ainsi de conserver de nombreuses activités dans notre village. Durant la période estivale, quelques-unes de nos associations ont pu reprendre certaines de leurs activités dans le respect des règles sanitaires strictes, mais globalement l'année 2020 aura été bien morose...

Au cours de l'année 2021, chaque association sera reçue individuellement en Mairie et il leur sera remis un document qui permettra à la Municipalité d'accompagner au mieux chacune d'entre elle dans leur quotidien et leurs projets.

Nous espérons voir reflourir prochainement toutes les manifestations et activités qui mettent tant de vie dans notre Commune.

C.C.A.S.

Qu'est-ce qu'un C.C.A.S.? Le Centre Communal d'Action Social (C.C.A.S.) est un établissement public chargé de mettre en œuvre la politique sociale de la Commune. Cette structure intervient dans le domaine de la précarité, de la petite enfance et de l'aide aux personnes âgées. Cette année, le C.C.A.S. a été sollicité pour contacter les personnes de plus de 70 ans, de manière à vérifier que les mesures de préventions contre la COVID-19 étaient connues mais également pour détecter tout isolement éventuel. Par ailleurs, le C.C.A.S. réfléchit à la mise en place d'une aide à la mobilité.



Commission Affaires Scolaires

60 élèves ont fait leur rentrée en septembre 2020 (pour rappel 65 en 2018 et 67 en 2019). Cette baisse s'explique par un départ important au collège et peu de petits à venir... mais les années futures sont prometteuses, l'école a encore de beaux jours devant elle ! Les enfants ont pour enseignantes : Estelle PLANCHIN, Agnès BALOGE et Marie BARRAUD. Une nouveauté pour la rentrée 2020 : la création d'un poste de remplaçant rattaché à l'école de Saint-Laurs sur lequel a été nommée Audrey GUERINEAU, qui pris en charge la classe d'Agnès BALOGE pendant son congé maternité.

Mme Estelle PLANCHIN
5 Petites Sections
9 Moyennes Sections
3 Grandes Sections
17 élèves

Mme Agnès BALOGE
14 CP
6 CE1
20 élèves

Mme Marie BARRAUD
9 CE2
9 CM1
5 CM2
23 élèves

Les investissements

Cette année la Municipalité a fait poser des volants roulants aux fenêtres donnant sur le verger. Les rideaux installés auparavant avaient fait leur temps et ils ne pouvaient jamais être ouverts car les fenêtres sont bien trop hautes et vous avez tous pu constater que les maîtresses ne sont pas des géantes 😊! Les rideaux électriques sont très pratiques : grâce à la télécommande, ils permettent de faire entrer le soleil dans les classes côté sud et de parfaitement occulter la lumière lorsque le tableau numérique est utilisé.



Des modules de jeux extérieurs ont également été achetés, ils sont facilement transportables par les enfants qui se les ont de suite appropriés.



Les ordinateurs étant obsolètes voire hors d'usage, des devis sont établis pour l'achat de 8 ordinateurs portables... ce qui a occasionné un peu de changement dans la « classe du milieu ».



Le protocole sanitaire

Après le premier confinement et de concert avec les enseignantes, la Municipalité a décidé d'accueillir les enfants dès le 15 mai en appliquant le protocole sanitaire imposé par l'Éducation Nationale. Les élèves n'étaient pas plus de 15 par classe, se lavaient les mains 7 fois par jour et ne jouaient plus tous ensemble mais par groupe classe. Après avoir passé deux mois en enseignement à distance, ne voyant leur maîtresse et leurs copains qu'en visioconférence pour les plus grands, les enfants ont fait preuve d'une grande adaptabilité en supportant toutes ces mesures.

Et malheureusement nous sommes toujours affectés par ce virus et donc toujours obligés d'appliquer un protocole strict ! C'est la raison pour laquelle la garderie a été transférée dans la salle des fêtes afin que les enfants aient plus d'espace pour respecter les distances sociales. De même, les services à la cantine ont été chamboulés : une table par classe, plus de pichet d'eau que tout le monde touche et un service à l'assiette pour ne pas que les enfants fassent passer les assiettes des autres...

Nous profitons du bulletin pour remercier les enseignantes qui ont collaboré avec la commission Affaires Scolaires pour que tout le monde aille dans le même sens mais aussi les employés communaux qui ont tous vu des temps de ménage et de désinfection largement augmentés.

Le personnel

Un personnage de l'école manquait à l'appel cette année, c'est Bernadette !! En arrêt maladie depuis fin mai, elle a fait valoir ses droits à la retraite en décembre.

Mme MINOT a commencé à travailler à la garderie de l'école lors de son ouverture en septembre 2001, puis elle a complété son temps de travail avec la surveillance de la cantine assez rapidement.

Les enfants ne sortaient jamais dehors sans avoir été énergiquement débarbouillés par Bernadette et le manteau boutonné jusqu'au cou ! Elle râlait un peu mais finalement elle les aimait beaucoup ses petits. En 2008, la Municipalité lui a confié la lourde tâche de s'occuper des locations et du ménage de la salle des fêtes.

Un grand merci pour toutes ces années de bons et loyaux services et nous souhaitons à Bernadette de prendre un repos bien mérité.

... et quand certaines partent, d'autres arrivent !

Graziella VRIGNAUD prend désormais en charge une partie du temps de garderie et est épaulée par Noëlla NORIGEON. Elles interviennent également en binôme sur l'école dans la classe des Petits.

L'équipe est désormais renforcée par Estelle LE BRAS qui vient surveiller la récréation du midi, qui donne un coup de main pour le ménage de la cantine et de l'école et qui sera chargée des locations de la salle des fêtes.

Bienvenue à elles deux !

Classe des petites, moyennes et grandes sections



De gauche à droite et de haut en bas :

Graziella VRIGNAUD, Hugo LOIZON, Ana CARTELET, Loukas MINEAU, Maeva MOREL, Ethan PINEAU, Manon DANIAUX, Simon CHATELIER,
Noëlla NORIGEON
Inaya PANNETIER, Maélys MOREL, Arthur BALLANGER, Maël DEBRAUX, Jaya PILLAC, Emma BAUDOUIN
Estelle PLANCHIN, Stéphane BERTAUD, Léa DANIAUX, Léna BOUJU, Liam PEROTTEAU

Classe des CP et CE1



De gauche à droite et de haut en bas :

Audrey GUERINEAU, Zoé SIMONNET, Timéo ETIENNE, Iris PILLAC

Élina BILLARD, Kasandra SEGARD, Emy COLIN, Émeline SIMONNEAU, Annaëlle NORIGEON, Timéo MOREL, Lola COMTE

Léana BLANCHET-DUFOUR, Mathis JARRY, Gabriel AUTIN, Lucas CHERRIERE, Sylas SZAWYL-TOUSSAINT, Adèle THIBAUT, Élyna ROSSARD, Énora RUPIN-GAUTIER,
Clarisse ANDRÉ

Classe des CE2, CM1 et CM2



De gauche à droite et de haut en bas :

Mailly CHERRIERE, Abigaëlle MARATRAY, Mila-Rose BENEZET, Enzo ROSSARD, Nathan DESNOUJES
 Éloïse DEBORDES, Mathilde GAUTIER, Nathan COURCAUD-PEYROULET, Valentin BERTAUD, Jade BAUDOUIN, Léon ANDRÉ
 Marie BARRAUD, Kimberley DONNE, Alban MINEAU, Maeva PEROTTEAU, Liliwenn CHAMOUARD, Maélys JEAN, Alicia RUPIN-GAUTIER
 Léonie BALLANGER, Hina TEUIRA, Anaël BESSE, Jodie BLONDET, Timothée PEROTTEAU, Shayna PANNETIER, Corélie (Maître E)

Les apprentissages de l'année

Le projet de l'école pour l'année 2019-2020 avait pour thème « L'Histoire, de nos jours à la Préhistoire » et les enseignantes avaient préparé de nombreux projets et sorties pour traiter ce vaste sujet. Malheureusement, les conditions sanitaires, avec le confinement du mois de mars, n'ont pas permis la réalisation d'un bon nombre d'entre eux. Les enseignantes ont donc choisi de poursuivre ce projet durant cette nouvelle année scolaire en espérant cette fois pouvoir le mener à bien.



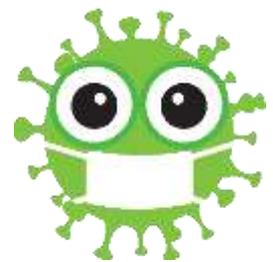
Les élèves de la maternelle au CM2 ont cependant pu découvrir l'école du début du 20^{ème} siècle en allant visiter le musée de la Tour Nivelle à Courlay. Ils y ont découvert une école de 1900, très semblable architecturalement à la leur. Ils ont enfilé leur blouse, leur béret et leurs sabots et les plus grands ont écrit une dictée en trempant leur plume dans l'encrier.

Depuis quelques décennies, l'école et les modes d'apprentissage ont bien changé. Cela

fait un an que nos classes sont équipées de tableaux numériques interactifs, reliés à un vidéoprojecteur et un ordinateur portable. Les enseignantes et les élèves sont satisfaits de ces nouveaux outils qu'ils utilisent quotidiennement et dont ils ne pourraient plus se passer.



Paroles de nos élèves de Saint-Laurs sur la COVID-19



C'est quoi la COVID-19 ?

Une maladie méchante et énervante !
Un microscopique méchant virus !
Un virus pas gentil !
Un microbe très dangereux et très pénible !

C'était comment le confinement à la maison ?

Horrible ! Trop nul ! Dur, car on ne voyait personne ! Galère ! Embêtant ! Pénible, on se croyait en prison ! Plutôt bien, car on était chez nous ! Nul car je ne pouvais pas voir les gens qui me sont chers !

C'est quoi le meilleur moment des Visio ?

Quand on voyait nos copains et notre maîtresse !
Quand le chat de ma mamie m'a sauté dessus !
Quand ma maîtresse nous a dit bonjour !
De voir mes copains !
Quand on travaillait tous ensemble !
Maîtresse Marie :
C'était quand mes élèves souriaient en voyant tous les autres derrière leur écran !



Commission Infos et Communication

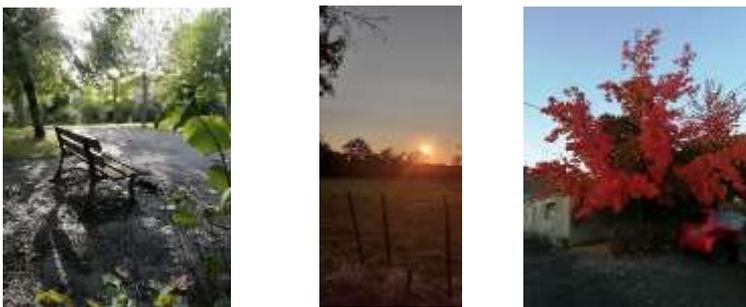
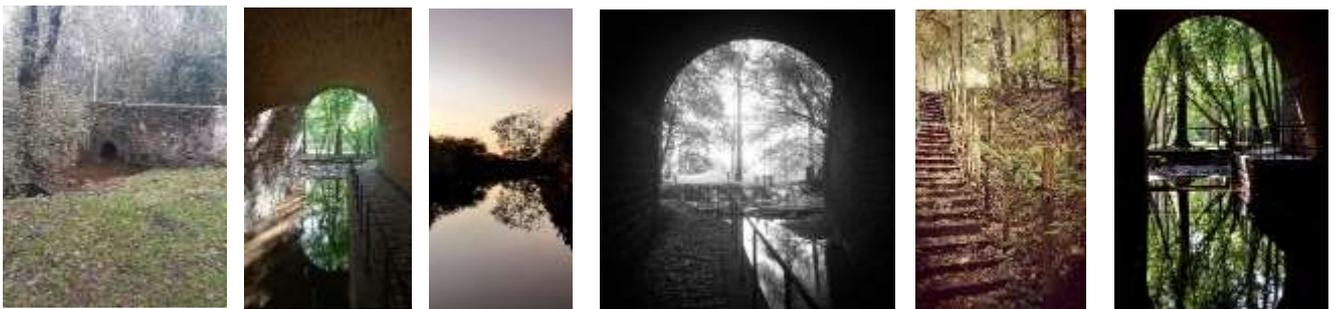
Saint-Laurs sur les réseaux sociaux

Début septembre ont été créées des pages Facebook et Twitter « Saint Laurs infos ». Elles comprennent actuellement 150 abonnés. Par ce biais, nous souhaitons vous informer de tout ce qui est entrepris sur notre Commune en partageant les décisions prises par le Conseil Municipal, les informations fournies par la Communauté de Communes ou la Préfecture, les diverses manifestations de nos associations ou toutes autres informations qui nous semblent pertinentes.



Le concours photo

Afin d'illustrer la page de couverture de notre bulletin municipal, nous avons décidé de lancer un concours photo auprès de la population sur le thème « Votre endroit préféré de Saint-Laurs ». Ce sont 16 clichés qui ont été déposés à la Mairie. Nous tenions à remercier tous les participants. Le gagnant a obtenu 16 voix sur 62 votants. Suite au succès de cette première édition, nous souhaitons réitérer cette action pour le prochain bulletin et aura pour thème : **Saint-Laurs s'habille de fleurs**. Vous pouvez dès à présent transmettre vos photos à la Mairie. Nous avons hâte de découvrir vos chefs d'œuvre !



CHARTE DU CONCOURS
 Une seule photo par participant
 Etre l'auteur de la photo et habitant de la Commune
 La photo doit être prise sur la Commune
 La photo ne doit pas faire paraître des personnes de manière identifiable
 La photo ne doit pas porter atteinte à la personne, ni faire l'objet de diffamation ou de discrimination



L'État Civil

Naissances

Mathilde LOIZON,
Née le 21 juillet



Cloé TAVENEAU,
Née le 29 septembre



Augustin COULOMB
Né le 26 mars

Ayden ROUSSEAU
Né le 26 mai

Malia MALLET
Née le 19 juin

Mariages

Le 1^{er} octobre : Alain BIEN & Dominique LE PAUTREMAT

Pacs

Le 28 juillet : Stéphane RAINARD & Elodie COUSSEAU

Le 6 octobre : Pascal JUBEAUX & Pascale BRECHOTTEAU

Décès – Inhumation

Le 20 janvier Jean Claude COATANEA

Le 18 mars Jean MORISSET

Le 30 mai Marie-Thérèse VIVIER

Le 2 juin Jean-Louis FERRET

Le 11 juin Michel SOUCHET

Arrivées et départs de Saint-Laurs

Bienvenue à ...

M Lionel SOULLARD, 216 route du Puits Saint-Laurent

Mme Céline PI, 16 route de la Roulerie

M & Mme Romain SIMONNEAU et leurs filles, 34 rue de la Rampe

M Alain JAUZELON, 12 Route de la Morisseterie

M Pascal JUBEAUX et Mme Pascale BRECHOTTEAU, 191 route du Puits Saint Laurent

M & Mme Samuel MOREL et leurs enfants, 19 allée des Prunus

M Moogly DJOURDEZ & Mme Aurélie BOUTVILLAIN, 38 route de la Bruyère

Mme Suzie LANDAIS, 39 rue du Quaireux

M Vincent MERCERON, 7 Impasse des Vignes

Mme Christelle RODRIGUEZ, 64 route de la Bruyère

M Jean-Louis QUEMERAIS, 11 route de la Sélinière

Au revoir...

M Eymeric BOULAIN

M & Mme Olivier CHABOT et les enfants

Mme Evelyn COCHARD

Mme Juliette FERRET

Mme Thérèse GIRARD

Mme Amandine HERVE et ses enfants

Mme Marinette MARTIN

Mme Jeanine MORISSET

M Ludovic VIEN et ses enfants



Hommages



Jean MORISSET

Le 18 mars, Jean Morisset s'est éteint à l'âge de 94 ans. Il a passé toute sa vie à la Bruyère de Saint-Laurs ne la quittant que lorsqu'il est parti faire son service militaire en Allemagne. Il a été conseiller municipal de 1965 à 1989 sous la mandature de Serge GAUDIN. Soucieux du bon fonctionnement de l'école de son village, il a également été Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN). Fervent supporter de foot, on le voyait souvent dans les tribunes encourageant les joueurs. Amateurs de jeux de cartes, il n'aurait manqué sous aucun prétexte une partie de belote le jeudi après-midi avec ses amis du Cercle de l'Amitié.

Michel SOUCHET



Le 11 juin, Michel SOUCHET nous a quitté après 93 ans passés à Saint-Laurs. Il a été cantonnier pendant 30 ans sur notre Commune, coupant les buissons avec sa faucille et sa baguette en bois. Avec Albert GUILLOTEAU, ils ont parcouru tous les chemins de la Commune, les ont entretenus et sont même devenus maçons en refaisant la toiture de l'église ou en montant la tribune du terrain de foot. Il a également été Président de l'association L'indépendante pendant plusieurs années et a été un membre assidu du Cercle de l'Amitié qu'il a fréquenté jusqu'en ce début d'année 2020.

Avec le départ de ces deux hommes, c'est toute une génération et une partie de la mémoire de Saint-Laurs qui s'éteint.

Élections

Lors des élections municipales du 15 mars dernier, vous avez été 246 à vous exprimer, soit 56,71% des 439 administrés inscrits sur les listes électorales. La liste portée par Guénaël DEBORDES a donc été élue à l'issue d'un seul tour. En raison du premier confinement, la nouvelle équipe, constituée de 8 élus du mandat précédent et de 7 nouveaux membres, n'a officiellement pris ses fonctions que le 25 mai 2020. L'ancienne équipe a donc assuré l'intérim pendant un peu plus de 2 mois.



Les correspondants locaux de presse

Le Courrier de l'ouest

Catherine PÉROTTEAU

☎ 05 49 75 29 20

✉ perotteauc@orange.fr

La Nouvelle République

Gérard DEFER

☎ 05 49 05 36 72 ☎ 06 15 39 82 11

✉ g.defer@sfr.fr

Budget Participatif : un skate-park à Saint-Laurs ?

Qu'est-ce que le budget participatif ?

C'est la première fois que le Département des Deux-Sèvres propose la mise en place d'un Budget Participatif. Le but est de permettre aux citoyens de s'investir dans la vie de leur département. C'est pourquoi, du 7 octobre 2019 au 31 janvier 2020, tous les deux-sévriens, âgés de plus de 11 ans, ont été invités à déposer leurs idées pour améliorer le quotidien en Deux-Sèvres. Plus de 700 idées ont été proposées. Au final, ce sont 193 projets, dont celui de Saint-Laurs, qui ont été retenus pour être soumis au vote des deux-sévriens. Une enveloppe de 2 millions d'euros a été votée pour financer les projets préférés et ce sont finalement 1.3 million d'euros qui seront utilisés.



La démarche des enfants



Mais d'où est venue l'idée d'un skate-park à Saint-Laurs ?

Cette idée est née d'une dizaine d'enfants du village :

« On se regroupe souvent sur la place de la Mairie pour se voir et un jour Emeline a raconté que chez sa cousine il y avait un skate-park.

On fait tous du vélo, du skate ou de la trottinette, du coup on a trouvé l'idée bonne alors on a décidé d'écrire une lettre à la mairie.

Pendant les vacances de Noël nous avons envoyé un courrier à monsieur le Maire et au Conseil Municipal où nous expliquions nos arguments :

- un skate-park nous permettrait de nous « débrancher » des écrans
- à part le city-stade, il n'y a pas assez de divertissement pour les enfants
- certains enfants se lassent du city-stade »

En janvier, lorsque le budget participatif est paru, une des mamans du groupe a jugé bon de proposer l'initiative des enfants au Département. Il a fallu approfondir le dossier pour le dépôt et nous avons donc effectué un chiffrage des équipements et structures, tout en restant « raisonnable ». Notre choix s'est porté sur une structure simple composée de 3 modules pour un coût global d'environ 16 000 €. Le budget participatif était l'occasion rêvée pour les enfants de s'exprimer et de participer à la vie locale.

Les résultats

Le 16 novembre, l'Assemblée départementale des Deux-Sèvres a divulgué les 80 projets lauréats. Malheureusement, le projet de Saint-Laurs n'a pas été retenu. Nous avons obtenu 228 votes, 92 par internet et 136 en format papier. Merci à tous ceux qui ont soutenu ce projet.

Dispositif argent de poche



Cela fait 4 ans que, sur notre Commune, des jeunes participent au dispositif « Argent de poche ». Cette année c'est Érine Colin, âgée de 16 ans, qui a effectué 10 demi-journées de travail. Elle a aidé Graziella, Mano et Thierry dans le travail de nettoyage de l'école et de la cantine.

Elle a connu ce dispositif par le biais du bulletin municipal et le recommande aux jeunes de son âge car cela permet d'avoir une première expérience du travail. Elle a trouvé cela gratifiant de se sentir utile et d'aider les autres.



Si vous êtes mineur âgé de 16 ans à 17 ans et que ce dispositif vous intéresse, vous pouvez vous adresser à la Mission Locale de Parthenay au 05 49 94 23 46

La solidarité face à la COVID-19

Au mois de mars, lorsque le confinement général a été annoncé, de belles initiatives ont vu le jour dans notre Commune et nous voulions, dans ce bulletin, les mettre à l'honneur.

Le service aux personnes fragiles ou isolées

Merci à tous nos administrés qui ont pris soin de leurs voisins en situation de fragilité pour aller faire leurs courses, chercher des médicaments ou tout simplement prendre du temps pour discuter avec eux.

La confection de masques

La Commune a lancé un appel à la population saint-laurentine pour la confection de masques en prévision du déconfinement. Une vingtaine de volontaires, hommes, femmes, enfants, ont répondu présent et ont permis de réaliser 300 masques adultes et 60 masques enfants. Ainsi la Municipalité a pu en distribuer à tous ceux qui en avaient fait la demande. Merci à toutes ces petites mains de couturier. Merci à Maryse PICAUVILLE pour la fourniture du patron et pour ses conseils quant à la réalisation. Merci à l'entreprise Sawadi-Maprao qui a généreusement offert le tissu.



L'hommage à nos soignants



Tous les soirs, à 20 heures, on pouvait entendre un peu partout sur notre Commune des applaudissements pour rendre hommage à nos soignants qui devaient faire face à cette première vague de l'épidémie. Nous voulions mettre en avant l'initiative de Christophe GEFFARD, qui dès le premier jour du confinement et ce jusqu'à la fête de la musique, diffusait trois ou quatre chansons sur son enceinte afin de leur rendre hommage. Habitant près de l'église, par vent favorable, sa musique arrivait à résonner jusqu'à la Mairie. Peut-être avez-vous entendu certains soirs quelques notes flotter dans les airs ? Soignants de notre village, sachez que cette musique vous était destinée ainsi qu'à tous ceux qui vous ont soutenu durant cette période difficile en respectant le confinement. Merci à lui pour cette belle initiative qui montre que, même si nous sommes physiquement isolés les uns des autres, on peut rester unis et solidaires.

La boîte à livres



Depuis le mois de janvier 2020, le bibliobus ne dépose plus de livres dans notre bibliothèque municipale. Pour les amateurs de lecture, vous avez toujours notre boîte à livres qui contient une centaine d'exemplaires en tout genre. Nous vous en rappelons le principe. Installée à l'entrée du terrain multisports, vous pouvez venir y déposer des romans, des albums, des documentaires, des magazines et pourquoi pas des CD. Vous pouvez prendre librement les ouvrages qui s'y trouvent. Ce

système est l'occasion de donner une nouvelle vie à des supports culturels souvent laissés à l'abandon sur nos étagères. Nous tenions à remercier Nathalie JONQUET qui assure la bonne tenue de cette boîte.



Pour plus de choix, vous pouvez également vous rendre à la bibliothèque de Coulonges-sur-l'Autize. Elle met près de 10 000 livres, revues, CD et DVD à votre disposition. L'entrée et la consultation sur place des documents sont gratuites. La cotisation annuelle est de 16 € pour les adultes et est offerte à tous les enfants. Elle permet d'emprunter simultanément jusqu'à 14 documents (6 livres, 6 CD et 2 DVD). Vous pouvez consulter en ligne le catalogue de la bibliothèque sur le site

Horaires d'ouverture :

Mardi : 9h-12h
 Mercredi : 13h-18h
 Jeudi : 15h30-19h
 Samedi : 9h-12h30

<http://coulonges.c3rb.org/opacnet/default.aspx>. Vous pouvez également rechercher un document dans le catalogue de la Médiathèque Départementale des Deux-Sèvres sur le site <http://mdds.deux-sevres.com/recherche-facettes> et le réserver par le biais de la bibliothécaire.

Un peu d'histoire

La vie à Saint-Laurs dans les années 60

Il était une fois, dans les années 60...

J'arrive par la route de l'Absie, une pancarte indique Saint-Laurs ! Ce récit, aux allures de conte, va vous faire voyager dans notre charmant petit village où la vie économique, durant cette décennie, était bien différente de celle d'aujourd'hui.

Je suis stoppée sur mon parcours car la route est fermée par un passage à niveau. Je laisse passer le train de marchandises qui, quelques mètres plus loin, va déposer des colis et autres denrées. Cette ligne de chemin de fer, reliant Niort à Angers, a eu une très grande importance pendant l'activité minière mais elle s'arrêtera en 1977. Je suis accueillie par Yvette BEAUGEAU, chef de gare depuis les années 50. De temps en temps, elle traverse la route pour aller servir lors de banquets à l'hôtel de la gare. Les propriétaires Roger, mécanicien, et Valentine HERVE, disposent aussi du téléphone public et d'une pompe à essence qui fonctionne à la main bien sûr. Je discute quelques instants avec Mimi SOUCHET, la garde-barrière qui actionne la manivelle du passage à niveau plusieurs fois par jour.



Mimi va, elle aussi, faire le service et parfois la cuisine à l'hôtel de la gare. Dans le prolongement de l'hôtel, j'admire le haras de monsieur JOULAIN, palefrenier, qui vend et achète également des chevaux. La barrière se relève, je peux enfin continuer ma route. J'arrive au carrefour de Bégrolles.



J'aperçois André AUDEBRAND, un sac sur le dos qui remplit son camion pour aller faire sa livraison de grains. Pas toujours facile d'accéder aux greniers avec tous ces kilos sur l'échine ! Pendant ce temps, son épouse, Suzanne, broie le grain dans un moulin afin d'obtenir de la farine pour le bétail. André a pris la suite de Louis BABOU et Raoul BERTAUEAU, marchands de grains comme on disait. De l'autre côté de la route se trouve la maison de la famille de Roger AUBRIT. Avec ses fils, Paul et Pierre, ils possèdent une petite exploitation. Ils sont également à la tête d'une entreprise agricole avec une machine à battre et un cylindre pour nettoyer le blé pour la semence. Ils vont de ferme en ferme proposer leurs services lors des battages.

Me voici dans la rue de la Mairie. Arrivée au croisement de la route qui mène au hameau de Sainte Clotilde, se dresse devant moi la menuiserie de Michel BAILLET et Paul BEAUGEAU. Elle a pour principale activité la fabrication de charpentes et de cercueils. Paul, lorsqu'il y a un décès, va prendre les mesures du défunt et fait la mise en bière.

A peine arrivée à la place de la Rampière, une épaisse fumée blanche s'échappe de mon capot. Je décide de m'adresser au garage de Guy NEAU et de lui laisser ma voiture. Quelle aubaine ! Cette toute jeune entreprise propose la réparation de voitures bien sûr mais aussi de machines agricoles, tondeuses, vélos. Il est également possible d'y acheter un véhicule. Cela oblige souvent Guy à se déplacer à Paris



ou dans d'autres régions pour aller les chercher. Rolande, sa femme, l'assiste à mi-temps pour la comptabilité et travaille à l'usine de casquettes de la famille GAUDIN qui se situe un peu plus loin. Un bambin me salue, c'est leur fils Patrick qui, quelques années plus tard, reprendra l'affaire familiale accompagné de son épouse Isabelle qui gèrera le secrétariat, la comptabilité et la réception des clients. Cette entreprise anime aujourd'hui encore la Rampière et a un bel avenir devant elle puisque Charly, le petit-fils de Guy, travaille au sein de l'entreprise. Il y apporte sa jeunesse et sa connaissance dans les nouvelles technologies automobiles.

Je profite de cette panne pour aller faire quelques courses. Je m'arrête tout d'abord à la boucherie de Joël et Monique GUERIT. Je ne sais que choisir devant un étal aussi garni : bœuf, agneau, volaille, triperie... Joël, qui a pris la suite de ses parents installés sur la Commune depuis 1936, est parti faire sa tournée au volant de son fourgon Citroën. Son secteur s'étend vers les communes de la Chapelle-Thireuil, Scillé, le Busseau, Faymoreau, Puy de Serre. Je n'ai aucune crainte quant à la viande que me sert Monique. Je sais que Joël va lui-même sélectionner les vaches chez les agriculteurs : les débuts de la traçabilité ! Il prendra sa retraite en 1995. Le bâtiment sera racheté par la Commune en 1997 et en 1998, Franck et Sylvie DEFER reprendront l'établissement en tant que Boucher-Charcutier-Traiteur mais ce commerce s'arrêtera définitivement quelques années plus tard.



En sortant, je passe devant l'usine de confection de casquettes de Serge GAUDIN. Cette entreprise offre du travail à une dizaine d'ouvrières dont Odile GUILLOTTEAU qui a commencé à y travailler dès l'âge de 14 ans. Cette usine connaîtra un bel essor et ira s'installer après le pont en direction de Saint-Laurs. Serge GAUDIN est secondé par sa femme Armande et son fils François. A la retraite, il cèdera son affaire à une société de Fontenay-le-Comte et l'aventure prendra fin dans les années 2000.

Je poursuis mon tour de la place où se trouve une épicerie-mercerie, la Coopette un vrai « supermarché » pour l'époque. Elle est tenue par Madeleine BONNAUD. C'est Yvette BEAUGEAU, lorsque son travail à la gare n'existera plus, qui prendra sa suite jusqu'à sa fermeture en 1971.



Une bonne odeur de brioche me chatouille les narines. Roger SUIRE vient de faire une fournée. C'est sa spécialité. Installé depuis le 1^{er} mai 1966 avec sa femme Michèle, ils travaillent tous les deux jusqu'en 1971. Il y aura ensuite jusqu'à 6 personnes dans l'entreprise (3 au fournil et 3 à la vente). Chaque semaine, ils fourniront jusqu'à 600 à 700 brioches aux Ruralies à Niort. Le jour de la Saint-Honoré, Roger aime inviter les écoliers pour leur faire découvrir son métier et déguster quelques gâteaux.



Il prépare également d'énormes brioches rondes posées sur un plateau pour les mariages au milieu desquelles s'installent les mariés pour la fameuse danse de la brioche. A l'heure de leur retraite en 2005, Cyril et Bénédicte BORIACHON reprendront le commerce jusqu'en 2012. Pour la petite histoire, la boulangerie était tenue auparavant par Albert et Denise BLANCHARD et s'appelait « la Pani'que ». Quelques mètres plus loin, je croise Gaston GUERINEAU, le facteur, qui arrive au bureau de Poste. Il vient de terminer sa tournée à vélo. Pas facile de savoir quand il va rentrer, cela dépend du temps qu'il a passé à se désaltérer chez les habitants ! Lorsque le bureau de Poste fermera, un fourgon postal prendra le relais, s'arrêtant

chaque semaine dans notre Commune, et ce, jusqu'en 1994. Maintenant, c'est Régine BONNET, notre charmante factrice, qui nous livre le courrier accompagné parfois d'un petit mot. Gaston me raconte avoir vu monsieur ARQUETTI à la scierie. Il est ravi de son nouveau lieu de travail. En effet vers 1965, il a décidé de déplacer la scierie de la gare à l'ancien site minier du Puits Saint-Laurent.

Je fais quelques pas et me voici à la charcuterie de Bébert et Marinette MARTIN. C'est en 1898 que s'est installé Auguste BOISSELIER en tant que charcutier ; il a cédé son affaire à son ouvrier et gendre René MARTIN. C'est ensuite son fils Robert, accompagné de sa femme Berthe, qui continuent l'activité pour enfin la céder à Bébert et Marinette. Dans ces années-là, le charcutier allait acheter le cochon à la ferme, l'abattait sur place. Je ne peux m'empêcher de lui acheter un jambon sec et quelques boudins noirs, ce sont les spécialités de Bébert. Il fait également des tournées pendant que Marinette sert au magasin. Il va former de nombreux apprentis dont Jean-François DUTEAU. Quelques années plus tard, il se lancera dans la préparation de buffets campagnards et repas d'associations. Le commerce s'arrêtera en 1997 au moment de leur retraite. En quittant en septembre dernier sa commune d'adoption, Marinette a fermé définitivement la porte de ces 4 générations de charcutiers.



Je retourne chercher ma voiture en passant devant chez André PANNETIER, maçon, puis devant la grande maison de Paul LARGEAU, négociant en grains. Il a pris la succession de son père. Il achète du blé et effectue du commerce dans les cafés de Coulonges en y présentant différentes espèces de blé. Grâce à Guy, ma voiture est de nouveau opérationnelle et je peux reprendre ma petite balade mais avant de repartir, je m'arrête prendre un petit remontant au café de Laurent et Jeannette DUCEPT. Ce commerce apporte beaucoup d'animation à la Rampière jusqu'en 1970. Cette place du Quaireux est vraiment un lieu de vie et d'échange et il n'est pas rare de voir les gens se retrouver pour aller jouer à la boule.

Une ruelle sépare le café DUCEPT de l'entreprise de Clovis COCHARD, électricien chauffagiste. Il s'est installé à son compte en 1939. Il possède un petit atelier dans lequel il travaille seul et fait du dépannage à toute heure. Il lui arrive même de faire le taxi bénévolement, les voitures étant rares à cette époque ! Pendant la guerre, n'ayant pas peur des allemands, il raccorde l'électricité après le couvre-feu. Alain, son fils et sa femme Pierrette, prendront sa suite. L'entreprise connaîtra un essor important avec l'arrivée de la télévision, des appareils électroménagers et du chauffage central. N'ayant pas trouvé de reprenneur, c'est une activité de plus qui disparaîtra.



Quelques mètres plus loin, se tient le bistrot d'Emma BARIBAUD. En face, elle possède une grande salle dans laquelle ont lieu des repas de mariage, des bals et même le cinéma... On peut également s'y faire couper les cheveux ! Quelques années plus tard, ce lieu deviendra une agence du Crédit Mutuel. René BEAUJULT en assurera la permanence, avec une parfaite connaissance de chaque sociétaire.

En repartant vers la Mairie, à gauche en passant le pont, Marguerite LOGEAIS exerce une activité de couturière ; avec ses apprenties, elle est spécialisée dans la confection de robes de mariées. Pour améliorer ses revenus, elle distribue les journaux à vélo. On dénombre 3 autres couturières sur la Commune : Albertine SUAUD, Jeanne CLEMENT et Valentine VINCENT.

Me voici arrivée dans le bourg de Saint-Laurs. Au carrefour de la route de la Chapelle-Thireuil, sur la gauche, j'entends Roger RAGUENEAUD, le forgeron. Saint-Laurs possède une multitude de petites fermes et il faut bien ferrer les chevaux, les bœufs et même les vaches.

Un peu plus haut, dans cette même rue, se trouve une autre boulangerie, celle de Guy et Francine POUPEAU. C'est le 1^{er} avril 1961 qu'ils ont acheté le fonds de commerce de Robert NEAU, célèbre pour son camion à gazogène et boulanger sur la Commune depuis 1937. Ils passeront 31 années à fabriquer du pain et faire des tournées. Il ne vend pas 1 kg de farine, mais un paquet de 2 livres... blague que Guy

adore faire aux enfants ! Pour anecdote, lors d'un week-end de l'ascension, une panne d'électricité a conduit, les deux boulangers de la Commune, Roger SUIRE et Guy POUPEAU à faire leur pain ensemble grâce à un groupe électrogène entraîné par un motoculteur. C'est le 1^{er} avril 1992 que l'activité prendra fin... Hélas, ce ne sera pas un poisson...



Je continue ma route vers le centre bourg, où se trouve la cordonnerie de Gilbert GODILLON. Il répare les chaussures et vend des sabots, galoches, bottes en caoutchouc... Son épouse Marie-Louise est cantinière à l'école publique.

Je croise alors Abel BRUNET une pelle sur l'épaule qui revient du cimetière où il a creusé une tombe. Il a repris en 1965 l'entreprise de maçonnerie d'André LAINE. Il y

avait également un maçon à Fauris, Vincent ATTANA.

Abel se dirige vers la place verte en direction du café-épicerie de Léandre BARRAUD. Ses grands bocaux de friandises attirent les regards des enfants quand ils rentrent de l'école. Ce commerce sera remplacé par la menuiserie de Michel RIVET initialement installée à la Caumailière. Michel a commencé son apprentissage en 1947 dans la menuiserie de monsieur FAUCHER et a pris sa suite. L'entreprise emploiera plusieurs ouvriers dont Guy DEPRESZ. Son épouse Colette, quant à elle, continuera de vendre des confiseries tout en y ajoutant un dépôt de tabac. En 1985, Michel RIVET s'associera avec Gérard RENAUD et créera une SARL aujourd'hui encore en activité à Fenioux.



Je passe devant l'église. En face se trouve le presbytère où réside l'abbé BLOT, toujours au service de ses paroissiens. Maintenant, il n'y a plus qu'un seul prêtre pour 27 communes, le Père Emmanuel NJOLOKO, qui réside à Echiré.

Juste après le pont se trouve un autre forgeron, Hubert POLTEAU. Il est spécialisé dans la réparation des charrues et du matériel agricole. Le bourg est animé par le bruit du marteau sur l'enclume. En attendant qu'il ait terminé, les clients vont souvent boire une chopine de rouge dans le célèbre café BEAUBEAU, chez

« Pijad'he », tenu par René et Odette. Combien de générations se sont rencontrées dans ce café pour jouer aux cartes, boire, manger... ? On y trouve également une épicerie où il n'existe pas vraiment de classement sur les étagères surchargées. Odette cherche le produit demandé et le trouve dans son « désordre organisé » ! L'établissement possède aussi le téléphone public ainsi qu'un poste d'essence. Lorsqu'il y a un enterrement, c'est René qui conduit le corbillard avec son cheval. Ce café est le rendez-vous des jeunes avant de partir au bal et le soir, les garçons (pas les filles) dinent tout autour de René, ses petits



« paraj'hos » comme il disait. Après les répétitions de théâtre, Odette, bien souvent, se lève la nuit pour préparer quelques verres de vin chaud, attendant en chemise de nuit près de la cheminée.

Elle prendra sa retraite bien après ses 60 ans. Sa fille Christiane reprendra le café tout en modernisant l'établissement qui aura maintenant un bar alors qu'auparavant il n'y avait que des grandes tables en bois. Elle proposera également des repas (banquet, réveillon, mariage...), tout en continuant l'entreprise agricole commencée en 1965. Les derniers propriétaires du café ont été Pascal et Joy MANCEAU.



Avec René NOIRAUD, Christiane est également à la tête d'une entreprise de drainage dans le bourg de Saint-Laurs qui emploiera jusqu'à 40 personnes et dont l'activité s'étendra sur une grande partie de la France. Gérard BEAUBEAU en a été le principal ouvrier.

Je continue mon chemin et prend la route de la Sélinière. Je m'engage au fond d'une impasse, chez André et Gisèle PEROTTEAU qui tiennent un commerce de poissonnerie, fruits et légumes. Je viens y acheter quelques sardines. Levé à 2h, 5h ou 6h du matin, selon les approvisionnements, André attend l'arrivée des bateaux à La Rochelle, s'accordant un petit café au bar de la criée. Au retour, il passe par Charron pour acheter des moules et des huîtres. Après le déchargement du camion à la maison et la mise au frais dans une grande chambre froide, sa journée se termine vers 19h30. Son épouse Gisèle assure les tournées. Avec leurs 2 camions, ils sillonnent les routes de la Chapelle-Thireuil, le Busseau, Ardin, Puy-Hardy, le marché de Coulonges et le restaurant Maxime qui leur commande 30 à 40 kilos de poisson par semaine. Leurs après-midis, plus calmes sont réservés au jardin et à la fruitière de pommes. Après avoir servi leur fidèle clientèle pendant 30 ans, ils s'arrêteront en 1980.

Alors que la Rampière est le village des mineurs et des commerçants, le bourg de Saint-Laurs est celui des agriculteurs et des maçons. Je me souviens que Saint-Laurs était animé aussi par la sortie des écoles : une école laïque de filles au local communal, une école laïque de garçons à la Mairie. Elles seront rassemblées vers 1970. En face de la salle de la Vaillante, il y avait une école privée avec des religieuses comme institutrices. La fermeture a eu lieu en juin 1969.

Depuis cette décennie, le paysage économique de Saint-Laurs a changé en voyant disparaître bon nombre de ces petits commerces. Que sera l'avenir de notre Commune ?

J'ai fait un rêve... que l'activité reviendrait avec la convivialité, les discussions sur le seuil des portes, les enfants jouant sur les places et que j'attendrai toujours ... le passage du train !



Une immigrée de Saint-Laurs



Les Entreprises

<p>CHAIGNEAU DENIS TP</p> <ul style="list-style-type: none"> • Terrassement, • Assainissement, • Aménagement, • Démolition, etc...  <p>99, rue de l'église 79160 ST LAURS ☎ : 05 49 77 51 17 - 📠 : 06 41 75 55 13 Par téléphone de préférence avant 8h ou après 19h</p>	<p> GARAGE NEAU AGENT PEUGEOT</p> <p>83, Rue de la Mairie 79160 – ST LAURS ☎ : 05 49 75 20 19 - 📠 : 05 49 75 26 05 @ : garage-neau@wanadoo.fr</p>	
<p> SAWADI IMPORT</p> <p>155, rue de l'église 79160 ST LAURS ☎ : 06 88 18 27 66 @ : maprao@outlook.fr</p>	<p> ETIENNE</p> <p>Chemin de la Bruyère 79160 ST LAURS ☎ : 06 63 99 34 14</p>	
<p> SOULLARD</p> <p>2, rue de l'Église 79160 ST-LAURS 1, rue R. Schuman 79320 MONCOUTANT ☎ : 05 49 72 61 17 📠 : 06 87 73 17 84</p>	<p> Scierie de Saint Laurs</p> <p>EURL Scierie de Saint Laurs route du puits St Laurent 79160 ST LAURS Tel. : (+33) 0629474239 Mail : jroyer@scieriesaintlaurs.fr</p>	<p> L'atelier bois et tissus</p> <p>Artisans créateurs personnalisés pour enfants</p> <p>@ : latelierboissetissus@gmail.com</p>
<p>Service à la personne</p> <p>Christophe GEFFARD : Aide à la personne (CESU) : taille, tonte, nettoyage, vitrerie... 📠 : 06 09 79 61 38</p>		<p>Service à la personne</p> <p>Jean-Luc JONQUET : Tous services : entretien et petits travaux 📠 : 06 50 40 66 73</p>
<p>Garde d'enfant</p> <p>Christiane GUILLOTEAU : Assistante Maternelle Agréée ☎ : 05 49 75 68 49</p>	<p>Garde d'enfant</p> <p>Nathalie RUPIN : Assistante Maternelle Agréée ☎ : 05 49 77 50 84</p>	<p>Garde d'enfant</p> <p>Emeline ROSSARD : Assistante Maternelle Agréée 📠 : 07 82 34 00 73</p>

Vous pouvez figurer dans le prochain bulletin municipal en contactant la Mairie.

Un nouveau service sur notre Commune

Sophie chez vous



Sophie GOIGNARD, après 22 ans passés à la maison de retraite de Béceleuf comme aide-soignante, a décidé d'effectuer un changement dans sa vie professionnelle. Diplômée en aide médico-psychologique, Sophie propose différentes prestations, sur des créneaux de 1 à 2 heures suivant la demande, comme le ménage, le repassage, l'aide aux courses, l'accompagnement des personnes âgées ou en incapacité temporaire, la garde d'enfants, ou simplement dame de compagnie. Sa zone d'activité comprend Béceleuf,



Champdeniers, Secondigny, Coulonges-sur-l'Autize, Saint-Laurs évidemment, pour finir à Saint Hilaire des Loges. Elle désire favoriser le dialogue et le lien social avec ses clients. Sophie travaille en chèque CESU.

L'écurie des Lucks



C'est en septembre 2017 qu'Estelle LE BRAS a ouvert une pension équine sur notre Commune : L'écurie des Lucks. Pourquoi ce nom ? Sa jument de cœur, celle qui a le plus marqué sa vie de cavalière, s'appelle Princess Luck. Elle a donc décidé de garder cet affixe qu'elle inclut dans le nom des poulains qui naissent ici. Il y a eu Fantastic Luck (Fanta) et Incredible Luck (Inc.).

Elle dispose d'un domaine de 3,5 hectares divisé en parcelles ce qui lui permet de fonctionner en pâturages tournants. Elle possède également 8 box et chaque propriétaire dispose d'un espace de sellerie qui lui est propre.

Pour cette passionnée de chevaux, créer cette pension était une évidence. Certains cavaliers possèdent un cheval mais n'ont pas forcément le terrain nécessaire. Elle a donc voulu répondre à cette demande.

Pour l'avoir vu travailler, elle est vraiment à l'écoute des besoins de ses pensionnaires et adapte ses soins en fonction de ses petits protégés. Par exemple, certains de ses chevaux vont passer tout l'hiver dans les pâturages parce qu'ils ont le pelage et la constitution physique nécessaires pour pouvoir supporter le froid alors que d'autres le passeront dans le box qui leur est destiné avec tout le confort dont ils ont besoin. Toutefois chaque cheval a à sa disposition un abri pour se protéger.



Les prestations qu'elle propose sont : le nettoyage quotidien des box, la gestion



de l'alimentation, la sortie et la rentrée au pré, les soins si nécessaire, la présence pour les rendez-vous chez le vétérinaire, le maréchal-ferrant, l'ostéopathe, le dentiste..., la surveillance 24h/24 et 7 jrs/7.

Son projet serait de créer une carrière et ainsi proposer ce service en plus pour les propriétaires de chevaux qui en sont très demandeurs.

Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, vous pouvez la contacter par mail : ecuriedeslucks@gmail.com

La scierie

La scierie de Saint-Laurs a été reprise durant l'été 2018 par Jérémy ROYER. Originaire de Mervent en Vendée et titulaire d'un diplôme d'ingénieur en biochimie, il effectue un parcours professionnel atypique. En effet, après avoir débuté comme professeur de SVT de lycée à Fontenay-le-Comte, Jérémy est parti exercer son métier à Aix-en-Provence. Après plusieurs années passées là-bas, celui-ci décide de revenir en Vendée.

Il est issu d'une famille travaillant le bois. Son grand père exploitait une scierie à Mervent, son père, quant à lui, travaille toujours le bois de chauffage. Lorsque la scierie de Saint-Laurs a été en vente, cela lui a paru naturel de la reprendre.

La transition avec Gilles et Michel BLAUD, les anciens propriétaires, s'est très bien passée. En effet, bien qu'ayant appris beaucoup « sur le tas », Gilles et Michel l'ont conseillé et accompagné dans ses débuts notamment au niveau technique et maintenance.

Vous trouverez tout type de bois, particulièrement le Douglas et le Chêne. Les bois proviennent essentiellement de Mervent, Limoges, Châtellerauld soit dans un rayon de 200 km environ autour de Saint-Laurs. Au début de l'activité, il a eu la chance d'avoir beaucoup de travail provenant essentiellement de son père et travaille aujourd'hui avec des artisans locaux et des particuliers.

Jérémy fait du sciage à façon, pour du bardage extérieur, de la volige, de la charpente, des linteaux et du bois de terrasse. Il est sollicité pour beaucoup de travaux particuliers « *On m'appelle souvent quand on n'a pas trouvé ailleurs, pour des travaux qui sortent de l'ordinaire* ».



Le tourisme

Vous devez recevoir de la famille ou des amis mais vous n'avez pas assez de place chez vous pour les loger ? Voici quelques adresses qui peuvent vous être utiles.

Au son du jardin poitevin

Chambre d'hôtes avec 2 chambres, 26 et 47 m², pour 2 et 4 personnes



Catherine MONNIER

11 rue de la Caumalière

☎ 05 49 75 90 51

✉ ausondujardinpoitevin@gmail.com

Chez François et Annie-Claude

Gîte de 2 chambres, 3 lits, pour 4 personnes



**Chez Annie-Claude
et François**

6 place de l'abbé Sabouraud

☎ 05 49 75 07 47

Taxe de séjour

Dans le cadre de l'instauration de la taxe de séjour au 1^{er} janvier 2020, nous vous rappelons, qu'en tant qu'hébergeur touristique, il est obligatoire de vous déclarer auprès de votre Mairie. Vous devez faire votre déclaration **avant le 20 janvier 2021**. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site www.valdegatine.fr ou en vous connectant directement sur le lien : <https://www.valdegatine.fr/taxe-de-sejour.html>. Un guide papier peut vous être fourni sur simple demande auprès de la Communauté de Communes. Renseignements soit par téléphone au : 06 22 88 67 21 ou isabelle.joachim@valdegatine.fr

L'Agenda des Manifestations 2021

En raison de la situation sanitaire que nous traversons, il est difficile pour les associations du territoire de se projeter sur la programmation des événements pour l'année 2021. Exceptionnellement, l'agenda sera donc absent de ce bulletin. Nous invitons chaque citoyen à se rapprocher des associations de la Commune, de prendre connaissance des dates par le biais de la Presse, des sites Internet et les réseaux sociaux. Dès que cela sera possible, nous reprendrons la communication de notre agenda.

L'A.C.C.A. La Saint-Hubert

2020 se meurt petit à petit avec cette fâcheuse pandémie de la COVID-19. Nous avons connu une très mauvaise année avec un printemps spécial. Toutes nos pensées vont vers celles et ceux qui ont été touchés par cette pandémie. J'en terminerai avec cette maladie et cette deuxième vague qui nous confine pour ce mois de novembre et nous prive de sortie dans nos campagnes, mais la santé prime avant tout.



Composition du bureau

Président : Christian PÉROTTEAU

Vice-président : Jean-Luc LAINÉ

Trésorier : Guy DÉPREZ

Secrétaire : Olivier HÉRAULT

Membres : Etienne BISSON, David COMTE, Guénaél DEBORDES, Pierre HÉRAULT, Baptiste NOIRAUD

En ce qui concerne nos adhérents, nous sommes 18, même nombre que l'an dernier et notre territoire est toujours de 487 hectares. Je remercie, de la part de tous les chasseurs, les propriétaires qui nous offrent ce plaisir de parcourir la campagne. Je rappelle aussi aux anti-chasses que ce sont les chasseurs qui paient les factures des dégâts de grands gibiers aux propriétaires, et non ces gens qui se disent vouloir mettre les ruraux contre les citadins et qui ne connaissent absolument rien à la nature !

La perdrix : Il y a eu peu de naissance. De petites compagnies ont été aperçues avant l'ouverture, mais avec la chaleur de septembre, la chasse en fut difficile.

Le pigeon ramier : Nombreux avant l'ouverture (surtout près des habitations), il faut attendre maintenant les premières migrations fin novembre/début décembre.

Le lapin et le lièvre : Le lapin est absent presque partout. Le lièvre, quant à lui, est assez présent cette année. Il est chassé seulement 6 jours avec 2 bracelets par chasseur.

Le faisan : Pour poursuivre les efforts de réimplantation du faisan commun (tir interdit), 100 oiseaux reproducteurs ont été lâchés cette année, avec une prise en charge de 75% du prix par la Fédération. Quelques compagnies de faisans furent aperçues mais avec peu de jeunes.

Le renard : Malheureusement, il est toujours présent et en grand nombre. N'ayant pu être piégé pendant le premier confinement, de nombreuses portées sont nées avec un impact pour notre faune « petits gibiers ». Sept renards furent capturés (4 au piège et 3 en battue).

Le chevreuil : Bien présent sur l'ACCA, cette année, notre prélèvement est de 3 animaux (2 ont déjà été faits).

Le sanglier : De plus en plus nombreux, des compagnies de 20 à 40 individus ont été aperçues dans notre campagne. Après plusieurs battues dans des champs de maïs, suite aux plaintes des agriculteurs, 2 animaux furent abattus. Malheureusement les dégâts sont importants et impactent sur la récolte des maïs.



Les manifestations

Le 28 et 29 août, l'ACCA a organisé un concours de pétanque. Ce sont une vingtaine de doublettes qui ont répondu présente lors de chacune de ces journées. Les bénéfices récoltés servent à acheter des faisans et des perdrix pour repeupler ce gibier sur la Commune et à leur acheter également la nourriture qui est mise dans les agrainoirs.

Je terminerai cette année 2020 en vous souhaitant, de la part de tous les membres de l'ACCA, une bonne année et surtout une bonne santé pour 2021.

Le Président, Christian PÉROTTEAU

Le Cercle de l'Amitié



Composition du bureau

Président : Roger SUIRE

Trésorière : Rolande NEAU

Secrétaire : Monique GIRAUD

Membres : Marcelle BERTAUD, Gérard DEFER, Bernard GIRAUD, Daniel PAILLAT, Christiane ROUAIROUX

Vice-Président : Claudette DEBORDES

Trésorier adjoint : Guy DEPPEZ

Secrétaire adjointe : Françoise BOUJU

Voici l'année 2020 qui se termine. On ne peut pas dire que c'était une bonne année, en tout cas, elle n'a pas été très florissante pour nous, comme pour beaucoup ! ...

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 16 janvier avec 60 participants. Nous avons inscrit 70 adhérents. Le bureau reste inchangé et la galette des rois a clôturé cette séance.

Le 15 février, notre concours de belote s'est très bien déroulé. Nous avons reçu 70 doublettes. Les bénévoles sont très bien rodés pour servir (crêpes, café, chocolat etc....). Merci à eux.

C'est le jeudi après-midi que notre « Cercle » se réunit. Environ 30 personnes se retrouvent pour taper le carton ou autres jeux divers ainsi que pour faire des marches autour de la Commune. C'est avec plaisir que l'on se retrouve pour le goûter de 17 heures qui est apprécié de tous.

Voici que le confinement dû à la COVID-19 annoncé le 17 mars nous interdit de nous rassembler. Quelques marches ont eu lieu en septembre et octobre mais actuellement elles n'ont pas repris.

La sortie à la Noce Maraîchine en Vendée a été annulée ainsi que le pique-nique d'été, au grand désespoir de nos membres.

De plus nous avons à déplorer 2 décès dans les plus anciens adeptes de la belote : Jean MORISSET, le 18 mars et Michel SOUCHET le 11 juin ; des départs en maison de retraite : Jeanine MORISSET et Lucienne LAINE ; un déménagement : Marinette MARTIN. Que des fervents de nos rencontres...

Espérons que 2021 nous ramène une vie normale et sociale car le contact est important pour chacun de nous.



Non ce ne sont pas les ministres ! C'est le club de l'Amitié en visite à L'Elysée en 1992, programmé par Bernard DELATTRE. Beaucoup de personnes ne sont plus là mais quelques-uns se reconnaîtront.
A vous de rechercher les visages !

Bonne fête de fin d'année et meilleure année 2021.

Le Président, Roger SUIRE

L'Association des Parents d'Élèves



Créée en 1987, l'Association des Parents d'Elèves a pour but d'améliorer le quotidien de nos enfants à l'école et de financer une partie des sorties scolaires, du matériel pédagogique et de tout besoin nécessité par les projets scolaires et éducatifs. Ce financement n'est possible qu'avec votre aide, par votre présence et votre participation.

Les manifestations

La fête de Noël

C'est le samedi 14 décembre 2019 que les enfants de l'école nous avaient donné rendez-vous pour nous présenter leur spectacle de fin d'année en chansons. A l'issue des prestations de nos charmantes têtes blondes, les parents d'élèves avaient préparé un spectacle dans l'air du temps ! Grâce au savant fou et sa formidable machine, le nombreux public, pendant près de deux heures, a voyagé à travers les époques, revivant la genèse, la révolution... et un passage dans le futur avec les robots.



Après ces savoureux spectacles, le Père Noël nous a honorés de sa présence. Les enfants ont pu prendre la pause avec lui et garder une magnifique photo souvenir. Fidèle à la tradition, notre cher Père Noël a offert un livre à chaque enfant et de nombreux cadeaux pour les classes.



Un grand merci à tous les parents qui s'impliquent pour ce spectacle et à ceux qui travaillent dans l'ombre (costumes, décor, son et lumière, buvette, entrée, installation et rangement) car l'APE ce n'est pas que nous, c'est aussi VOUS.



Pot de fin d'année

Cette année, en raison des mesures sanitaires, le pot de fin d'année n'a pu se faire en juillet comme d'habitude. Il a donc eu lieu le jour de la rentrée scolaire, au matin, devant le portail rouge de l'école. La directrice de l'école nous a prononcés un discours d'accueil autour d'un café ou d'un jus d'orange.

Des manifestations annulées

Malheureusement, l'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée à ce virus, qui nous a contraints d'annuler toutes les sorties prévues ainsi que le carnaval et la fête d'été. Dans ce contexte particulier, l'APE a offert, comme chaque année, un dictionnaire à tous les CM2 avant leur départ en 6^{ème}.

Il n'y a pas eu non plus d'Assemblée Générale, la composition du bureau reste inchangée.

Composition du bureau

Présidente : Virginie PÉROTTEAU
Vice-Présidente : Coralie BODIN
Secrétaire : Noëlle GEFFARD
Vice-Secrétaire : Sabrina DESMOTS
Trésorière : Marina PILLAC
Vice Trésorière : Clotilde GADREAU
Membres : Nathalie RUPIN, Bérénice SIMONNEAU



Si vous souhaitez nous rejoindre au sein de l'APE, n'hésitez pas à nous contacter. Vous trouverez à votre disposition une boîte aux lettres à gauche du portail de l'école. Vous pouvez également nous envoyer un mail à l'adresse suivante : apestlaurs@gmail.com

L'achat de masques

Depuis la rentrée du 2 novembre, le masque est devenu obligatoire pour les enfants dès l'âge de 6 ans. Nous savons que cela représente un coût financier pour certaines familles, c'est pourquoi le bureau de l'APE a décidé de financer 4 masques en tissu par enfant. Pour cela, nous avons demandé une subvention à la Municipalité qui a souhaité prendre en charge cette dépense dans son intégralité. Nous les en remercions. L'APE sera sûrement amenée à renouveler cet achat étant donné que ces masques, bien que lavables, ne sont utilisables qu'une vingtaine de fois.



Le mot de la fin

En attendant de se revoir pour de nouvelles manifestations, l'APE continue ses opérations de vente (pizzas, saucissons, tabliers et sacs, brioches, jus de pomme...) afin de financer les cadeaux du Père Noël, les dictionnaires, les masques, les fichiers, la coopérative scolaire...

Je tiens enfin à remercier les membres du bureau qui sont à mes côtés pour mener à bien nos activités tout au long de l'année.

L'ensemble du bureau de l'APE se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2021.

La Présidente, Virginie PÉROTTEAU



La Vaillante

La Vaillante, avec plus de 80 années d'existence, a toujours pour objectif de divertir son public à travers le théâtre. Voici le résumé de nos activités 2020, tronquées par cette épidémie qui nous poursuit toujours.

Le théâtre

Le choix d'une pièce est toujours compliqué. Suite à la première lecture de la comédie « C'est encore mieux l'après-midi », nous décidons d'abandonner ce projet. En effet, cette pièce demande énormément de travail et nous sommes déjà fin octobre. Après plusieurs échanges, notre choix se porte sur une comédie en 3 actes de Raymond VINCI et Jean LAMY « J'y suis j'y reste », déjà mise en scène par la Vaillante il y a 50 ans.

Un seul décor est nécessaire pour son interprétation, il est donc décidé de le confectionner, et dès le mois de novembre notre équipe de bénévoles se met au travail. Nous les remercions car, grâce à eux, les acteurs ont pu très tôt effectuer les répétitions dans de bonnes conditions. Les huit représentations se sont déroulées à un rythme très soutenu, interprétées par des acteurs et actrices talentueux et récompensés par les rires et applaudissements des spectateurs.



Le samedi 22 février, les membres se sont retrouvés pour un repas convivial toujours agrémenté de notre traditionnelle vidéo faite de photos et de captures aussi délirantes qu'inattendues.

Assemblée générale - Voyage - Fête d'été

Mi-mars, le coronavirus stoppe toute activité. Confinement puis déconfinement, nous attendons le mois de septembre pour lancer la saison 2021. Notre assemblée générale a donc eu lieu le vendredi 2 octobre.

Composition du bureau

Présidente : Catherine PÉROTTEAU	Vice-président : Guy DÉPREZ
Trésorière : Magalie DUTEAU	Trésorière adj. : Dominique SIMONNEAU
Secrétaire : Françoise BOUJU	Secrétaire adj. : Yannick CROCHARD
Membres : Sabrina DUMAS, Fabrice GAUTIER, Christophe GEFFARD, Colette GEFFARD, Michel ISCH.	

Après le bilan financier satisfaisant, car nous avons eu la chance d'effectuer l'ensemble de nos séances, le moment est venu de parler du futur. La décision la plus importante est de renoncer à notre spectacle théâtral 2021. En effet, le coronavirus est toujours présent. Les contraintes liées à cette épidémie du COVID-19 sont beaucoup trop importantes (capacité de la salle réduite, désinfection de la salle et des chaises entre chaque séance, suppression de la buvette, port du masque pour les spectateurs...).

Du côté des acteurs, l'interprétation de leur rôle serait également très difficile (distanciation, jeux de scène restreints, impossibilité de se prêter les accessoires...)

Nous espérons pouvoir organiser notre fête d'été en août 2021, et réfléchissons déjà au projet théâtre pour janvier 2022.

La Vaillante vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2021.

La Présidente, Catherine PÉROTTEAU

Buslours-Thireuil



L'ÉQUIPE DU DIMANCHE

Editorial ...

Cette saison 2020 aurait dû se terminer en apothéose avec l'organisation des 10 ans de notre club en juillet. La pandémie de COVID-19 en a décidé autrement et nous avons vécu une dernière saison atypique et historique en tous points avec l'arrêt de toutes les compétitions en mars.

Au-delà de l'aspect sportif, le fonctionnement de notre association est fortement perturbé et les pertes financières furent extrêmement importantes ces derniers mois. Cette nouvelle saison est déjà à l'arrêt et nul ne sait comment les choses vont évoluer, ce qui laisse place à beaucoup d'incertitudes et d'inquiétudes. Heureusement nous pouvons toujours compter sur le soutien de nos sponsors et de nos municipalités pour mener nos projets.

Le bilan sportif

L'équipe première

Difficile de faire un bilan sportif de la saison écoulée. Celle-ci restera sans doute dans les annales tant les éléments contraires se sont enchaînés. Après une bonne préparation estivale, les hommes de Bruno GUILBAUD ont démarré timidement la saison en championnat, la tête encore à leur bon parcours en Coupe de France, éliminés seulement au 4^{ème} tour par Fleuré (D1 Vienne). La 3^{ème} journée offrira une première victoire et on se dit que la saison est véritablement lancée. Malheureusement la météo commence ses caprices et les fortes pluies de novembre et surtout décembre vont amputer le calendrier de nombreuses rencontres. On se dit alors, vivement 2020 !



Entre deux intempéries, notre équipe enchaîne les bons résultats et continue son aventure en coupe des Deux-Sèvres, s'offrant une belle affiche à domicile face à notre voisin de l'Avenir 79 le 23 février. Une magnifique rencontre ponctuée d'une victoire aux tirs au but... Pour ce qui restera le dernier match de la saison. Suite à l'épidémie de COVID-19, les championnats amateurs vont être interrompus puis définitivement annulés. Cruelle désillusion pour Bruno GUILBAUD qui enchaînait sa 5^{ème} et dernière saison en tant que coach du club et qui aurait espéré une fin de parcours bien différente. Nous aussi, joueurs, dirigeants et supporters aurions aimé le saluer et le remercier à la hauteur de ce qu'il a apporté au club mais les éléments en ont décidé autrement.

Cette longue trêve estivale a en tout cas permis de dessiner les contours de la future saison avec de nouveaux coaches et quelques mouvements d'effectifs. Suite au départ de Bruno, François ROBIN et Steve LEGRAND, deux anciens de la maison, ont accepté de reprendre les rênes du club. La préparation de début de saison a été quelque peu perturbée par les normes sanitaires en vigueur mais les compétitions ont tout de même pu commencer, nous offrant un 1^{er} tour de Coupe de France compliqué face à Naintré (86) équipe de Régionale 2. Une sévère défaite 4 à 1 avant de se lancer dans notre championnat de D2. Mais après quatre journées, la saison est de nouveau stoppée, confinement oblige, et il y a peu de chances que l'on revoie du football avant 2021.

La réserve A

Toujours sous la houlette de « Cali », notre réserve A a réalisé une dernière saison très contrastée, capable du meilleur comme du pire. L'arrêt prématuré des compétitions n'a pas permis de juger pleinement cette formation, mais nul doute qu'elle est capable de faire mieux.

Pour cette nouvelle saison, Cali est assisté par Aurélien MARILLET, lui aussi un ancien de la maison. Et le moins que l'on puisse dire est que le démarrage est laborieux. Quatre matchs et autant de défaites en championnat et une élimination sans gloire en coupe SABOUREAU sont venus sanctionner nos deux premiers mois de compétition. Espérons que cette trêve forcée nous fasse du bien...



La réserve B

La saison passée fut encore plus compliquée pour notre équipe 3, quasiment privée de compétition. Elle n'aura eu l'occasion de jouer que quelques matchs de championnat mais qui lui auront tout de même permis de terminer à la 2^{ème} place de la phase aller. Cette saison, c'est toujours sous la conduite de Yohan LHERITIER que cette équipe a retrouvé le chemin des terrains. Le début de saison est plutôt convaincant avec 2 victoires en trois matchs. Espérons pour eux que la saison va se prolonger.

Le foot-loisir

Comme les autres, nos anciens n'ont eu que très peu l'occasion de chausser les crampons la saison passée. Depuis la reprise ils ont pu jouer cinq rencontres avec des fortunes diverses mais toujours dans une bonne ambiance. C'est toujours Charly et Guiche qui sont chargés des compos d'équipe alors que Jérémy et Moumoute sont en charge de l'intendance.

Nos manifestations

Nos manifestations sont le moteur de notre Club. Elles en assurent le financement mais surtout elles sont un support indispensable pour assurer le lien entre l'ensemble des membres du club : joueurs, dirigeants, sponsors, collectivités et supporters. Cette période extrêmement trouble nous prive de cette cohésion et de cet apport financier.

Ainsi notre cabaret, devenu l'ADN de Buslaurs-Thireuil au fil des années, n'a pu avoir lieu en avril dernier et au train où vont les choses, il semble inévitable que le rideau ne s'ouvrira pas non plus en 2021, à notre plus grand regret et certainement celui de nos nombreux spectateurs.

Face à la fermeture des salles des fêtes et l'interdiction des rassemblements, nous avons opté pour une opération « choucroute à emporter » le 21 novembre dernier. Mais l'annonce d'un re-confinement quelques semaines auparavant nous a fait repousser ce projet que nous espérons vous proposer en début d'année 2021.

De même, aura-t-on l'occasion de pouvoir vendre nos calendriers ?

Pour terminer sur une note positive, nous avons tout de même réussi à organiser deux concours de pétanque à Saint-Laurs les 21 et 22 août dernier. Avec 66 doublettes sur le week-end, ce fut une belle réussite.

Les nouveautés du Club

Nous évoquions l'an dernier dans ce même bulletin qu'un projet de travaux sur le stade du Busseau avait été soumis à la Municipalité. Après quelques réunions pour présenter notre dossier, un projet a été validé pour une réfection complète de la pelouse et la mise en place d'un système d'arrosage. Une très bonne nouvelle pour le club qui cherche depuis plusieurs années à améliorer ses structures. Merci à la Municipalité d'avoir été à notre écoute en donnant un avis favorable à notre requête.

Les travaux ont commencé dans l'été et vont rendre le terrain indisponible toute la saison. Nous nous sommes donc réorganisés en faisant évoluer nos deux équipes réserve à Saint-Laurs, alors que la première évolue sur le terrain de St-Hilaire-de-Voust. Merci à nos voisins vendéens de nous héberger quelques mois.

Composition du bureau

Suite à la dernière Assemblée Générale, voici la composition du bureau.

A l'aube de cette nouvelle année, le bureau de Buslaurs-Thireuil vous présente ses meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Composition du bureau

Président : F. NEAU
Co-Président : D. PÉROTTEAU
Trésorier : M. GERMAIN
Trésorier adj. : K. CHAIGNEAU
Secrétaire : V. GRELLIER
Secrétaire adj. : A. GRAVELEAU
Membres : T. BARRIET, C. BOULOGNE, Y. FORESTIER, A. GEFFARD, P. GEFFARD, E. JEANDEL, I. JOUSSEMET, S. PIPET, C. RIVET, F. RIVET, J. ROBIN, A. VION

Le Bureau

L'Indépendante

La pandémie, qui sévit actuellement suite à ce fichu virus, a mis à mal nos associations. Les rassemblements interdits ainsi que les déplacements limités, ne nous ont pas permis d'organiser nos manifestations habituelles. La question que tout le monde se pose « quand va-t-on reprendre nos activités comme avant l'épidémie ? »

La société de boules n'échappe pas à la sinistrose, outre l'aspect financier un peu impacté par la crise, c'est surtout le maintien du lien social qui a été mis à mal. Nous étions déjà sur la corde raide avant cette épidémie. Quel sera pour nous l'avenir de la boule en bois ?

Nous tenons à féliciter la nouvelle équipe municipale pour cette mandature, elle a d'ailleurs pris contact par l'intermédiaire de l'élue responsable de cette commission dès son installation. Nous les remercions pour leur aide et leur soutien. Nous souhaitons simplement que continue l'investissement mis en place avec l'ancienne équipe municipale en particulier pour l'entretien du terrain ainsi que l'aide pour le transport du matériel pour nos concours de boules, la présence des élus lors de nos manifestations ainsi qu'à l'Assemblée Générale annuelle.



En ce qui concerne notre activité de cette année 2020, cela se résume aux 3 premiers mois où nous avons comme d'habitude commencé l'année par l'Assemblée Générale avec présentation des bilans moral et financier ainsi que l'élection du tiers sortant, il n'y a pas eu de changement. L'après-midi s'est poursuivi par la dégustation de la galette des rois et par divers jeux. Nous sommes toujours 24 licenciés.

Composition du bureau

Président : Jacques BRUNET
Trésorier : Guy CHAUSSERAY
Secrétaire : Marinette MASSÉ
Membres : Jina GAUTIER, Madeleine GÉRON, Paul MASSÉ, Daniel PAILLAT, Valérie PAILLAT.



L'Assemblée Générale du secteur bouliste a eu lieu à Ardin. Cette année, notre fidèle bouliste et secrétaire de la société Marinette MASSÉ a été décorée de la médaille d'argent. Avec son mari Paul, ils contribuent à la bonne marche de la société par leur présence toute l'année aux concours de boules. Les membres de la société lui adressent leurs sincères félicitations

Nous avons pu ensuite organiser notre concours de belote à la salle « Serge GAUDIN » le samedi 8 février malgré un week-end chargé en concours avec trois jours consécutifs. Nous avons eu une forte participation avec 76 doublettes, les deux salles étaient pratiquement pleines. Nous remercions le Cercle de l'Amitié pour l'usage de leur matériel.



Enfin juste avant la fermeture des restaurants, nous nous sommes retrouvés au Thir'O'Gnon à la Chapelle-Thireuil pour le banquet annuel où un excellent repas nous fut servi. Le dernier rendez-vous avec Michel SOUCHET qui nous a quittés quelques semaines après.

Pour l'année 2021, nous avons programmé des manifestations si les conditions sanitaires sont favorables : un concours de belote le samedi 13 février à Saint-Laurs à partir de 14 heures et un concours de boules les 29 et 30 mai à Saint-Laurs et 24 et 25 juillet au Beugnon.

Hommage à Michel SOUCHET

Michel était le président d'honneur de la société après avoir présidé cette dernière pendant 30 ans. Il avait succédé à Robert GATARD. Michel était un homme simple, sans histoire, toujours dévoué. Il était très attaché à son village de Saint-Laurs et plus particulièrement à La Rampière où il coulait une retraite heureuse avec son épouse Mimi. Malgré quelques difficultés physiques à se déplacer, il avait gardé un bon moral. Malgré les restrictions sanitaires, beaucoup d'amis l'ont accompagné lors de ses obsèques. Nous présentons nos plus sincères condoléances à Mimi, Chantal sa fille, ses enfants et petits-enfants.

Nous vous présentons pour cette nouvelle année nos meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé.

Le Président, Jacques BRUNET

L'Orée de L'Autize



<http://club.quomodo.com/fcjoreedelautize>



Le FCJ Orée de l'Autize regroupe tous les footballeurs en herbe, de 5 à 17 ans. Cette structure, mise en place en 2004, prône la pratique de ce sport tout en développant des valeurs de solidarité, de don de soi et de fraternité.

Notre structure regroupe les clubs de : Ardin, Buslaurs-Thireuil, Avenir Autize, FC Plaine et Gâtine et St Maixent de Beugné.



La saison précédente a été fortement perturbée. D'abord par la météo extrêmement pluvieuse puis par la pandémie de COVID-19. Il est donc difficile de tirer un bilan de cet exercice qui restera très frustrant aussi bien pour nos jeunes licenciés et leurs parents que pour nos éducateurs.

La nouvelle saison a été lancée en septembre dernier par une journée club au stade d'Ardin. Ce fut l'occasion de réunir l'ensemble de nos catégories pour une revue d'effectif et d'organiser notre Assemblée Générale. Nos effectifs sont légèrement en baisse, notamment dans les catégories les plus âgées où pour la première fois nous n'avons pu aligner seuls une équipe U17. Nous nous sommes donc associés aux vendéens de l'US Autize Vendée qui ont gentiment accepté d'accueillir nos jeunes.

Malgré les difficultés actuelles, nous continuons de développer notre section féminine avec deux équipes à 8 en U11-U13 et U14-U17 ainsi qu'une équipe sénior en association avec l'Avenir 79.

Profitions aussi de ce bulletin pour remercier les sponsors et les collectivités qui nous soutiennent. Notre club house de Coulonges-sur-l'Autize est le lieu de rendez-vous de nos équipes. Il sert également de salle de réunion pour nos dirigeants.

Sur le site du FCJ Orée de l'Autize, vous pouvez retrouver toutes les infos du club. Une boutique en ligne est également à disposition pour arborer fièrement les couleurs du club.



Au nom de l'ensemble des dirigeants du FCJOA, je vous souhaite une très bonne année 2021.

Denis PÉROTTEAU

Sports et Loisirs



Comme l'ensemble de nos associations, Sports et loisirs a vécu une année tronquée par la pandémie qui nous affecte. Nombreuses de nos manifestations n'ont pu avoir lieu et nos activités se trouvent fortement ralenties. Petit tour d'horizon d'une année pas comme les autres...



Le festival des jeux

Tout était prévu pour organiser la 2^{ème} édition de notre festival des jeux ce samedi 14 mars. Forts d'une édition 2020 réussie, nous avons décidé de renouveler cette belle journée ludique et intergénérationnelle. Nous devions proposer un large choix de jeux de société, de cartes, un espace « casino » et une salle « jeux de bar » avec baby-foot et jeux de fléchettes. Malheureusement les annonces gouvernementales d'un confinement imminent nous ont contraints d'annuler cette belle journée. Les idées sont restées dans un coin de notre tête et nous espérons vous retrouver bientôt autour d'une table de jeux.

Le tournoi 3P et le vigre-grenier

Là encore, pas d'édition 2020 pour ces deux importantes manifestations de Sports et Loisirs. Dans un premier temps, nous avions prévu de décaler notre 3P en septembre mais les difficultés d'organisation liées à la COVID-19 nous ont contraints d'annuler ce tournoi.

Le rallye saint-laurentin



Difficile d'imaginer, dans cette période estivale où il ne se passait plus rien, que notre traditionnel rallye St-Laurentin n'aurait pas lieu. Alors, en accord avec la Municipalité et la Préfecture, nous prenions la décision de l'organiser, en tenant compte des contraintes sanitaires liées au COVID-19. Pour cette édition un peu particulière, le rallye du matin s'est transformé en simple randonnée : pas de questions sur le parcours pour éviter les regroupements et un circuit qui ne quitte pas les frontières de notre Commune. Et c'est une population ravie de pouvoir enfin sortir de la morosité

ambiante et se retrouver entre amis qui nous a rejoints pour cette belle journée estivale. Environ 70 marcheurs et 30 cyclistes ont pris part à la randonnée. Le midi, place de La Rampière, 120 convives ont dégusté le parmentier de canard préparé par l'équipe du Thir'O'gnon.

Le Circuit des Vallées

Cela faisait déjà des mois que la commission planchait sur les parcours de la nouvelle édition du Circuit des Vallées et voilà que début septembre la question se pose de la faisabilité de cette randonnée. L'épidémie ne faiblit pas et les restrictions sanitaires sont de plus en plus strictes. Nous décidons malgré tout de faire une demande auprès de la Préfecture qui donnera un accord favorable, à condition de respecter scrupuleusement les normes en vigueur. Nous devons maintenant réorganiser notre pôle accueil sur le parking du stade, avec respect des distances et sens de circulation, revoir nos stands ravito et supprimer l'accès aux douches. Face à l'annulation de nombreuses randonnées dans les environs et aux nombreux messages reçus les semaines précédant notre manifestation, nous nous attendions à une belle affluence. Le





temps était frais et légèrement humide au matin de ce dimanche 11 octobre mais les véhicules affluaient aux abords du stade. Les parkings se remplissaient à vue d'œil et une file d'attente commençait à se former aux inscriptions... A 10 heures, tous les participants étaient sur nos circuits et l'on venait de battre un nouveau record d'affluence avec 306 vététistes et 243 marcheurs. La journée s'est parfaitement déroulée et nous pouvions être satisfaits du travail accompli.

En dehors de nos manifestations, l'activité de Sports et Loisirs reste permanente. Depuis plusieurs années nous avons développé plusieurs activités ou sorties.

Le tennis de table

Notre club de Ping confirme ses bonnes dispositions avec toujours 3 équipes séniors en compétition. Notre équipe fanion évolue en promotion régionale où elle occupe une belle 2^{ème} place après trois journées. Les deux autres équipes évoluent respectivement en D1 et D3 départementale. Cette activité est bien évidemment fortement impactée par la pandémie. Les compétitions sont actuellement à l'arrêt depuis la fermeture des salles des fêtes et les séances de formation des jeunes le mercredi n'ont pu commencer cette saison. Dommage pour un club qui avait prévu de fêter ses 10 ans d'existence en septembre dernier.



Nos voyages

Cette année 2020 devait nous permettre de nous offrir un bon bol d'air à la montagne. Nous avons organisé un week-end à Piau-Engaly fin mars qui hélas fut annulé.

INTERVILLAGES revient! Après une première édition particulièrement réussie, toute l'équipe dirigeante travaille à la préparation de la nouvelle édition le 28 août 2021. Espérons que d'ici cette date, l'épidémie nous aura laissé un peu de répit. Quoi qu'il en soit nous aurons besoin des forces vives de la Commune pour créer une nouvelle équipe de joueurs et de bénévoles. Vous serez informés dans les prochains mois.

Composition du bureau

Président :	Denis PÉROTTEAU
Vice-Président :	Jérôme PEITI
Secrétaire :	Marie PÉROTTEAU
Secrétaire adjointe :	Audrey MARTIN
Trésorier :	Claude MITARD
Trésorier adjoint :	Claude PASSOT
Membres :	Amandine BOUTEILLER, Nicolas FONTENEAU, Julien GEFARD, Fabian GIRAUD, Sébastien HURÉ, Sylvain LEFEBVRE, Baptiste NOIRAUD, Pierre-Emilien NOURRISSON, Quentin NOURRISSON, Pauline VILAIN et Romain VRIGNAUD.

Le bureau

Notre Assemblée Générale n'a pas pu avoir lieu cette année, la composition du bureau reste donc inchangée. Retrouvez toute notre actualité sur sports-et-loisirs-de-st-laurs.e-monsite.com

A l'aube de cette nouvelle année, que l'on espère meilleure que la précédente, Sports et Loisirs vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2021.

Le Président, Denis PÉROTTEAU



Gâtine Autize Événement

En route pour l'intervillages 2021

Après la réussite de la première d'Intervillages en 2019, Gâtine Autize Événement s'est lancé dans l'organisation de la nouvelle édition programmée le 28 août 2021.

Les bénévoles de l'ensemble des communes concernées ont débuté leurs travaux de lancement dans les différentes commissions. La commission de jeux, pilotée par Christophe GERBEAU, reprendra les incontournables (le mur d'Intervilles, le Ventre et glisse...) en y ajoutant de nouveaux challenges à relever, pour succéder à Faye sur Ardin au palmarès.

Intervillages 2021 se déroulera à nouveau à Coulonges sur le stade du Parc et dans le parc du Château. Les conditions d'accueil y sont réunies et la commission logistique, pilotée par Emmanuel VIVIEN, se prépare pour permettre de réunir encore un peu plus de monde qu'en 2019.

Du côté de l'administratif et intendance, l'idée est de conserver les clés de la réussite passée (repas local, soirée festive) pour encore les améliorer et pourquoi pas surprendre les participants.

Défilé, jeux animés, moments conviviaux sur la journée et la soirée, chacun attend de retrouver le formidable esprit qui a porté la première édition.

Vos relais à contacter

Coulonges : Jérôme ROUGER et Christophe GERBEAU
 Ardin : Samuel AUDURIER et Emmanuel VIVIEN
 Beugnon-Thireuil : Guillaume JARRIAU et Pascal GEFFARD
 Saint-Laurs : Denis PEROTTEAU et Quentin NOURRISSON
 Fenioux : Laetitia JOURNAUD
 Saint-Maixent de Beigné : Gélina MARAIS et Franck BERNARD
 Faye-sur-Ardin : Martine MACOUIN et Thierry GODILLON
 Béceleuf : Ghyslain BOUTIN
 St Pompain : Didier LEMPEREUR

Chacun peut apporter sa contribution, dans la préparation, l'organisation, les jeux ou toutes participations facilitant le déroulement de ce futur Intervillages. N'hésitez pas à contacter vos relais dans votre Commune pour rejoindre votre équipe et porter haut ses couleurs.

En ces moments où la convivialité est bousculée, l'attente de cet événement est importante pour à nouveau démontrer notre dynamique locale, pour se rassembler et passer tous ensemble de bons moments dans l'esprit de fête.

Le bureau

L'Amicale des donneurs de sang

Sur l'année, 448 personnes sont venues donner leur sang lors des cinq collectes par l'Amicale des donneurs de sang de notre canton (quatre à Coulonges-sur-l'Autize et une à Villiers-en-plaine).

Chaque année, des donneurs ne peuvent plus offrir leur sang, il est donc nécessaire de trouver de nouvelles recrues.

Toute personne de 18 à 70 ans, en bonne santé, pesant au moins 50 kg, sera accueillie que ce soit pour un premier don ou pour une reprise, même après un certain temps sans avoir donné. Il faut respecter un délai de 8 semaines minimum entre chaque don et pour un premier don une pièce d'identité est obligatoire.

Donner son sang, c'est aider trois personnes. De la poche prélevée, il sera séparé les globules rouges, le plasma et éventuellement les plaquettes. En fonction des besoins, le malade recevra le produit qui convient.

Il est normal pour un premier don d'avoir une appréhension. Venez donc accompagné d'un ou de plusieurs proches.

Les prochaines collectes en 2021 auront lieu de 16h à 19h :

- le jeudi 25 février, le lundi 14 juin, le jeudi 19 août et le jeudi 9 décembre à la salle Colonica de Coulonges-sur-l'Autize ;
- le jeudi 14 octobre à la salle de Villiers en Plaine.

L'Amicale organisera aussi une marche rallye le 13 juin 2021 à Coulonges-sur-l'Autize.

Pour joindre l'association :
dondusangcoulonges@gmail.com

Merci pour votre futur geste bénévole, généreux et altruiste.

Communauté de Communes Val de Gâtine

Vous trouverez toutes les infos utiles concernant notre territoire sur le site internet <https://valdegatine.fr>.

Pôle de Coulonges-sur-l'Autize



20, rue de l'Épargne
79160 Coulonges-sur-L'Autize
05 49 06 81 44



Horaires d'ouverture au public :

9h- 12h30 / 13h30 - 17h
Sauf le vendredi à 16h
Fermé le jeudi après-midi

L'Espace Enfance Jeunesse



L'espace Enfance Jeunesse, situé 7 route de Saint Pompain à Coulonges-sur-l'Autize, propose des activités aux enfants de 0 à 17 ans. Pour tous renseignements, vous pouvez téléphoner au 05 49 17 12 08 ou vous rendre sur le site internet <https://valdegatine.fr>.



Solid'R net

Une salle, équipée d'ordinateurs, est proposée gratuitement en accès libre, dans les locaux de la Communauté de Communes pendant les heures d'ouvertures. Il suffit simplement de se présenter à l'accueil du Centre Cantonal avec une pièce d'identité avant d'accéder à la salle informatique.



Centre Musical Val de Gâtine



L'école de musique est un service proposé et financé par la Communauté de Communes. Les cours sont dispensés au 3 rue du Marché Neuf à Coulonges-sur-l'Autize. Six enseignants encadrent actuellement 130 élèves répartis dans plusieurs disciplines : éveil musical, piano, guitare, batterie, saxophone, clarinette, flûte, musique d'ensemble. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le 05 49 06 81 44 tous les jours de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 ou consulter le site internet <https://valdegatine.fr> dans la rubrique « sortir et découvrir ».

Se déplacer

Pour connaître les horaires de bus pour se rendre sur Niort, rendez-vous sur modalis.fr, site géré avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

Chaque mardi matin, le minibus de la Communauté de Communes Val de Gâtine vient vous chercher à votre domicile et vous emmène au marché de Coulonges-sur-l'Autize. Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire au plus tard le lundi midi en téléphonant au 05 49 06 81 44. Une participation forfaitaire de 1,50 € est demandée pour l'aller-retour. Il suffit d'acheter une carte de transport à 15 € pour 10 allers-retours.

Associations

Nous appelons toutes les associations du territoire à nous faire part de leurs manifestations ouvertes au public (au moins 3 semaines avant celles-ci)

→ via le lien https://valdegatine.fr/sit/formulaire_sit.php

afin que nous puissions en faire une communication.

De plus, sous réserve d'acceptation de nos différents sites partenaires, une information à plus grande échelle pourra être faite.

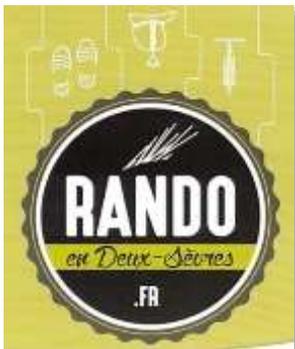
Renseignements : 06 22 88 67 21 ou isabelle.joachim@valdegatine.fr



Le service tourisme du Val de Gâtine est ouvert les jeudis et vendredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. L'accueil se fait uniquement sur rendez-vous au Centre Cantonal de Coulonges-sur-l'Autize, 20 rue de l'Épargne.

Renseignements : 06 22 88 67 21 ou isabelle.joachim@valdegatine.fr

Randonnée



Pour les amateurs de randonnée, ce site www.randoendeux-sevres.fr est fait pour vous !

Vous y trouverez plus de 200 circuits avec le descriptif et le plan téléchargeable en PDF. Il y a également des commentaires et des photos des autres randonneurs.

Sur ce site, il existe une randonnée sur Saint-Laurs : le chemin des Galibots. Le circuit part de l'église et fait une boucle d'environ 12.5 km. Des plans de ce parcours sont disponibles à la Mairie.

Carte ambassadeur



Vous habitez en Deux-Sèvres et vous avez plus de 18 ans, jouez la carte de l'Ambassadeur 79 ! **C'est gratuit !**

Être Ambassadeur 79, c'est profiter d'offres promotionnelles toute l'année et des rendez-vous VIP en avant-première une fois par mois, dès lors que vous êtes accompagnés d'une personne s'acquittant du plein tarif adulte.

- 50 % minimum sur votre entrée dans les sites de visite,
- 25 % minimum sur un grand nombre d'activités de loisirs,
- 10 % dans les boutiques des Offices de Tourisme (hors librairie),

Un apéritif offert dans de nombreux restaurants...

Cette une carte est nominative gratuite et ouverte à tous les habitants des Deux-Sèvres de plus de 18 ans. Elle est disponible dans les offices de tourisme du département ou sur www.tourisme-deux-sevres.com.

Gâtin'émois



Gâtin'émois est une association au service de la promotion de la gâtine poitevine et des acteurs locaux.

Vous recherchez un endroit où dormir, un producteur local, des lieux à découvrir en Gâtine, allez faire un tour sur le site www.gatinemois.com qui va vous faire découvrir les mille petites richesses cachées de ce territoire.

Vous voulez faire découvrir la Gâtine à votre famille ou vos amis et ainsi participer au développement économique local, pourquoi ne pas leur offrir la Gâtine Box ?

Ce coffret comprend :

- Une documentation touristique qui met en valeur et situe les richesses de la Gâtine Poitevine.
- Des fiches présentant les adhérents et les partenaires de l'association.
- Des billets "Gâtinelle", à utiliser comme des euros chez « Les Leaders de la Gâtinelle ».
- La liste « les Leaders de la Gâtinelle » (structures qui ont opté pour la Gâtinelle et bureaux de change).



La piscine

La restructuration de la piscine a commencé. Le montant de ces travaux s'élève à 1 720 714 € HT. Ce projet est soutenu par le Département qui vient de voter une subvention de 368 582 €. L'Etat est engagé à hauteur de 300 000 € au titre de Dotation d'équipements des territoires ruraux (DETR) et 160 000 € au titre du contrat de ruralité. La Communauté de Communes Val de Gâtine prévoit un autofinancement de 192 253 € et un emprunt de 1 000 000 €.

Voici en quoi consistent les travaux :

- à l'intérieur : la création de cabines individuelles et collectives, de WC, de douches, de casiers et d'un comptoir d'accueil.
- à l'extérieur : la réfection de la toiture du bâtiment existant, la construction derrière les plongeurs d'un bâtiment technique pour la chaufferie gaz et le traitement des eaux, la réfection des plages, la pose de résine sur le carrelage des bassins pour garantir l'étanchéité, la création de jeux pour les enfants et de plages enherbées.

Cette piscine communautaire devrait ouvrir ses portes début juin 2021.



Centre de Premières Interventions Coulonges-sur-l'Autize



Du changement à l'horizon

Le centre de secours de Coulonges-sur-l'Autize s'apprête à faire peau neuve. En effet, des travaux se dérouleront en 2021 pour une restauration et un agrandissement du centre afin d'offrir des conditions opérationnelles optimales avec la création d'un espace de vie (salle de formation, sanitaire, vestiaire, espace détente...) et la restauration de la remise véhicules et de l'ensemble du matériel.

Actuellement, le centre de secours est composé de trente-deux Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) dont huit femmes, deux membres du Service de Santé et du Secours Médical (SSSM) et une section de neuf Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP).

Fort de cet effectif, le centre de secours assure environ trois cents interventions par an dont 80 % sont liées au Secours A Personne (Mission SAP).

Pour continuer à assurer ces différentes interventions, notamment en journée, le centre de secours de Coulonges-sur-l'Autize a toujours besoin de nouvelles recrues.



A titre d'information, une intervention pour un Secours A Personne nécessite l'engagement d'une ambulance (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes) avec trois Sapeurs-Pompiers Volontaires et une intervention pour un feu, comme un feu de cheminée ou un feu de maison, nécessite jusqu'à six Sapeur Pompiers Volontaires pour l'engagement du camion incendie (Camion Citerne Rural).

En Deux Sèvres, près de 1 600 hommes et femmes vivent un engagement volontariat au service des autres ; ce en parallèle avec leur métier, leurs études, leur vie de famille...

Alors, Sapeur-Pompier Volontaire au centre de secours de Coulonges-sur-l'Autize, pourquoi pas vous ?
Ne restez pas avec vos interrogations et prenez contact avec nous via notre chef de centre ou son adjoint.

Les pompiers distribuent leur calendrier sans contact

Cette année, la situation sanitaire ne permet pas aux Sapeurs-Pompiers de la caserne du Val d'Autize de pouvoir venir à la rencontre des habitants pour la distribution de leur calendrier. Il sera alors discrètement glissé dans les boîtes aux lettres, et il sera possible de faire son don de plusieurs manières :

- Par chèque (à l'ordre de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers) à déposer à la boîte aux lettres de la caserne ou par voie postale à Centre de secours, 15 rue Johannes Gutenberg 79160 Coulonges-sur-l'Autize

- Par paiement sécurisé en ligne via une cagnotte numérique <https://www.helloasso.com/.../amicale.../formulaire/1/widget>

Les dons réalisés permettent de prendre en charge la cotisation de chaque Sapeur-Pompier volontaire au réseau fédéral des Sapeurs-Pompiers de France, et d'offrir une protection assurantielle lors des missions de secours et des activités liées à l'amicale. En cas de décès, les enfants des soldats du feu auront le soutien de l'Œuvre des Pupilles durant toute leur scolarité.



COORDONNEES

Chef de Centre : Lieutenant Jean-Marc CHATELIER 06 83 68 72 90
Adjoint : Adjudant Chef Damien DEVAULT 06 13 71 36 34
Mail : chef.valdautize@sdis79.fr

L'Aide à la Personne

L'Association de Coordination du Soins et de l'Aide à Domicile

Le Service d'Aide A Domicile accompagne les personnes âgées, les personnes en situation de handicap (tout type de handicap) et les actifs dans tous les actes de la vie quotidienne.



COORDONNEES

Centre Cantonal,
20 rue de l'épargne
79160 Coulonges-sur-l'Autize
05 49 06 21 81
acsad.coulonges@orange.fr
www.acsad.fr
Page Facebook : ACSAD

Le Service de Soins Infirmiers A Domicile permet aux personnes malades de rester à domicile en leur apportant les soins d'hygiène et de confort nécessaires, avec l'appui des professionnels de santé du secteur. Notre accompagnement repose sur des valeurs solides d'individualité, de respect, de liberté de choix et de garantie des droits.

Au-delà de l'aide et du soin à domicile nous vous proposons gratuitement :

- Le café partage : un lieu de convivialité à destination des aidants.

- Les ateliers de prévention individuels autour de l'alimentation, l'activité physique adaptée, la mémoire et le lien social.
- Les ateliers de prévention collectifs sur support numérique.
- Une équipe spécialisée dans l'accompagnement des personnes présentant des troubles cognitifs.

Notre objectif : vous permettre de vivre sereinement à domicile en garantissant votre bien-être et votre autonomie au quotidien.

DES SERVICES POUR TOUS

Ménage, repassage
Présence 24h/24h
Téléassistance
Aide administrative
Transport
Café partage
Garde d'enfants du plus de 3 ans
Aide à la personne
Soins, hospitalisation à domicile

L'Aide à Domicile en Milieu Rural

A tous les âges de la vie, on peut avoir besoin d'aide pour vivre chez soi, ou pour passer une période difficile : naissance, accident, maladie, convalescence, handicap, vieillissement, dépendance... Une structure associative d'aide à domicile, l'ADMR de Coulonges-sur l'Autize, est à votre disposition pour :



- lever/coucher, aide à la toilette, entretien du logement, préparation des repas, aide administrative, garde d'enfant à domicile, téléassistance FILIEN.
- accompagnement hors du domicile : transport accompagné, aide au déplacement.
- aide aux aidants.
- garde d'enfants à domicile, soutien aux familles.
- action socio-éducative (Technicien d'Intervention Sociale et Familiale).
- entretien du logement : ménage, vitres...

Bien vivre chez soi, c'est le souhait de chacun. Par leur engagement quotidien, les salariés et bénévoles de l'ADMR rendent cela possible. Le bénévole ADMR exerce des missions de lien social, d'animation et d'encadrement. Rejoindre l'équipe de bénévoles, c'est : être utile à ceux qui nous entourent, agir pour le développement local et le soutien à l'emploi, vivre une expérience humaine enrichissante, partager et acquérir des compétences et des savoir-faire.

Nos intervenantes de l'association de Coulonges-sur-l'Autize assurent nos services sur les communes de : Ardin, Béceleuf, Beugnon-Thireuil, Coulonges-sur-l'Autize, Faye-sur-Ardin, Fenioux, le Busseau, Puy-Hardy, Saint-Laurs, Saint-Maixent de Beugné, Saint Pompain, Scillé, Villiers-en-Plaine.

Vous souhaitez assister les personnes dans l'accompagnement des actes de la vie quotidienne et réaliser des travaux ménagers, envoyez votre candidature au bureau de l'association.

Hommage

Aliette GEFARD, qui vient de nous quitter, a été présidente de notre association de 2003 à 2020. Très dynamique, souriante et engagée, elle a su durant toutes ces années, être un exemple de dévouement dans le cadre du bénévolat associatif. Sa présence va manquer aux bénévoles de l'association.

Coordonnées

ADMR Coulonges-sur-l'Autize
3 rue du Commerce,
79160 Coulonges-sur l'Autize
05 49 28 07 57
ADMR.coulonges@fede79.admr.org

Le GRS 79 (Guichet d'accueil et d'accompagnement des Réclamations en Santé des Deux-Sèvres)



Le GRS 79 est un dispositif expérimental, financé par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, piloté par le Conseil Territorial de Santé et porté par l'UDAF des Deux-Sèvres. Il est déployé sur notre département depuis ce début d'année et s'adresse à tous les citoyens de notre département qui lors de leur parcours de soins rencontrent des difficultés avec : un service public, un service ou établissement médico-social, un établissement de soins, un professionnel de santé, ou un service d'aide à domicile, et qui ne connaissent pas les démarches pour déposer une réclamation en Santé. L'équipe du Guichet est mobilisée pour écouter, informer, orienter et accompagner, du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 au 05 49 04 76 38, par mail : grs@udaf79.asso.fr et sur le site <https://grs79.org>. Elle peut également vous recevoir à Niort, Thouars, Bressuire, Parthenay, Saint Maixent-l'École et Melle.

SARCEL

La garantie d'un service 7 jours sur 7



SARCEL en partenariat avec le SIVOM de Coulonges sur l'Autize prépare et livre des repas à domicile à toutes les personnes retraitées, handicapées ou en convalescence, dans notre canton ; ces repas variés et équilibrés sont à prix coûtant.

Aucun engagement, aucun abonnement. Vous pouvez prendre des repas à votre convenance au quotidien, régulièrement ou ponctuellement. Un simple appel téléphonique suffit : au SIVOM : 05 49 06 06 24 ou à SARCEL : 05 49 04 34 69 jusqu'à 14h.

Françoise, votre interlocutrice se rendra à votre domicile pour prendre contact avec vous et vous donner toutes les informations sur la réservation des repas, le choix des menus, la livraison des repas...

Une aide du Conseil Général et une prise en charge des frais de transport selon un barème défini par le C.C.A.S. de votre Commune peuvent vous être accordées ; renseignez-vous auprès de ces deux services.

Le Centre Local d'Information et de Coordination de Parthenay

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de PARTHENAY est un « **point info seniors** » : un guichet unique d'information pour les **personnes âgées de 60 ans et plus**, pour leurs **familles** et leur **entourage**. Le CLIC informe, conseille et oriente.



CLIC

Nous sommes à votre écoute :

- pour vous guider dans vos démarches administratives : mise en place d'un service d'aide à domicile, portage de repas, téléassistance, recherche de places d'accueil en établissement, recherche d'associations culturelles ou sportives, etc....
- pour vous informer sur les différents services et professionnels à votre disposition : coordonnées des services à domicile, portage de repas, téléassistance, établissement etc...



Nous pouvons vous orienter :

- vers les professionnels et les services pouvant répondre à vos demandes : assistants sociaux, service maintien à domicile du Département, coordinateurs de parcours...
- vers une structure d'hébergement pour une place permanente ou temporaire (maison de retraite, résidence autonomie...).
- Vers des actions collectives de prévention animées par le CLIC et/ou ses partenaires (ex : atelier mémoire, atelier gym douce, groupe de parole pour les aidants, conférences etc...).

Nous pouvons vous mettre en relation :

- avec les réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir (France Alzheimer, Association des parkinsoniens, réseaux de visiteurs bénévoles...),
- avec les partenaires pouvant vous apporter des informations spécifiques (exemple: groupe de paroles pour les aidants, conférences, atelier de prévention...).

Association Appui et Vous Nord Deux-Sèvres
CLIC Antenne de PARTHENAY

Tel : 05 49 63 45 70

33 rue Louis Aguilon – 79200 PARTHENAY

Mail : clic-parthenay@appuietvous.org

Accueil du public :

du lundi au vendredi - de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h

La Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés

Quelle que soit votre situation, accidenté, malade, handicapé, retraité, la F.N.A.T.H. peut vous informer, vous conseiller, vous défendre et vous faire bénéficier des services juridiques départementaux.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à votre déléguée communale Colette GEFFARD. Une permanence est également assurée les premiers mardis de chaque mois de 10h à 11h30 à la salle socio de Coulonges-sur-l'Autize ou vous pouvez appeler la F.N.A.T.H. au 05 49 24 12 24.



La Ronde de Sarah

Les containers installés aux points d'apports volontaires, sont affectés à la collecte de bouchons en plastique (uniquement en plastique, ni métalliques, ni en liège !). Ces bouchons permettent de financer des fauteuils électriques pour des enfants handicapés.

L'Environnement

Le Centre Régional des Energies Renouvelables

Vous avez des questions sur la rénovation énergétique de votre logement ?

La « Com-Com » vous vient en aide...



Pour améliorer le confort thermique, réduire les dépenses de chauffage ou valoriser votre bien immobilier, il y a toujours de bonnes raisons de rénover une habitation.

LES NOUVEAUTES AU 1^{ER} JANVIER 2021 :

Le service est ouvert au petit tertiaire (commerces, bureaux, santé, enseignement, services...), propriétaires bailleurs et copropriétés.

Possibilité d'accompagnements techniques pour la réalisation de travaux de rénovation globale de logements individuels.

Envisager des travaux de rénovation énergétique suscite toutefois beaucoup de questions : faut-il remplacer la chaudière ? L'isolation à 1 € est-elle une bonne ou mauvaise solution ? Quel matériau d'isolation choisir ? Ai-je droit aux aides financières ? Quel système de chauffage convient pour mon habitation ?...

Pour vous aider à effectuer les travaux les plus adaptés ou estimer le budget nécessaire et les aides financières dont vous pouvez bénéficier, la Communauté de Communes du Val de Gâtine, a mis en place un « service public » d'information et de conseil sur la rénovation énergétique de l'habitat.

Ce service d'information est assuré par le CRER (Centre régional des énergies renouvelables) : vous pouvez y **joindre directement un conseiller en énergie**.

Et pour davantage de proximité et bénéficier de conseils personnalisés : des **permanences vous sont proposées sur tout le territoire de la Communauté de Communes** :

- Le 2^{ème} mercredi matin du mois à Champdeniers au siège de la Communauté de Communes, Place Porte-Saint-Antoine,
- Le 2^{ème} mercredi après-midi du mois à Coulonges-sur-l'Autize sur le site de la Communauté de Communes, 20 rue de l'épargne,
- Le 2^{ème} mardi matin du mois à la mairie de Mazières en Gâtine, Place des Marronniers.

RAPPEL IMPORTANT

Les services du CRER proposés par la Communauté de Communes, avec le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine et l'Etat, délivrent des conseils gratuits, neutres et indépendants. Nous ne cautionnons aucun démarchage à domicile (visite ou téléphone) proposant des travaux, des équipements ou des diagnostics énergétiques payants.

Pour une première information ou un rendez-vous, prenez contact avec le conseiller en énergie au 05 49 08 24 24.

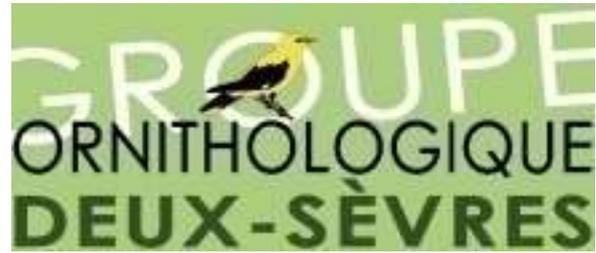
Le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres

Le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres a pour objet l'étude et la protection des oiseaux sauvages et de leurs milieux dans le département des Deux-Sèvres.

Le G.O.D.S peut mettre à votre disposition des outils pédagogiques et interactifs pour participer au suivi et à la protection de la biodiversité sur votre Commune.

Vous pouvez envoyer vos observations d'oiseaux sur le site

www.nature79.org, assister à des animations et sorties nature gratuites et ouvertes à tous, suivre l'actualité ornithologique sur notre site internet www.ornitho79.org. Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter par téléphone au 05 49 09 24 49 ou par mail contact@ornitho79.org



La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles

La Commune adhère à une fédération contre les nuisibles : la F.D.G.D.O.N. Cette adhésion permet à tous les habitants de la Commune de bénéficier de tarifs préférentiels.

Cette fédération peut vous aider à lutter contre les rongeurs aquatiques, les corvidés, les chenilles processionnaires du pin, les rats et les souris et les frelons asiatiques soit en intervenant, soit en vous fournissant les produits nécessaires pour les détruire. Pour cela, il vous suffit de les contacter au 05 49 77 16 55

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

À vous d'agir !

Vous possédez une mare, un lavoir, une zone humide ? Vous avez repéré une grenouille ou un triton près de chez vous ? Contactez le C.P.I.E. de Gâtine Poitevine soit par téléphone au 05 49 69 01 44 soit par mail au www.undragon.org. Nous vous présenterons le « dragon » qui se cache dans votre jardin.



L'Emploi

L'Accueil Information Conseil et Mobilisation vers l'emploi

L'A.I.C.M. est une association de l'économie sociale et solidaire qui intervient sur les secteurs de Ménigoute, Mazières en Gâtine, Champdeniers et Coulonges-sur-l'Autize.

Château de La Ménardière 79310 MAZIERES-EN-GATINE
Tél. : 05 49 63 28 22 / aicmaccueil@gmail.com
Facebook : @AICMMazières
<http://www.aicm79.com/>

Particuliers, collectivités, associations, entreprises :

Notre offre de service : la mise à disposition de personnels en fonction de vos besoins

<p>Particuliers</p> <p>Une aide pour améliorer votre quotidien</p> <p>Jardinage, petit bricolage, peinture, petite maçonnerie, garde d'enfants de plus de 3 ans, aide aux devoirs, ménage, repassage, nettoyage de vitres, soins et promenade d'animaux domestiques, etc</p>	<p>Collectivités</p> <p>Un service pour les demandeurs de votre territoire</p> <p>Accompagnement d'enfants, aide à la cantine, entretien des espaces verts, entretien de bâtiments, agent administratif, etc.</p> <p>Des difficultés pour assurer la continuité des services pendant les congés ?</p> <p>Un remplacement ponctuel pour parer à un congé maladie ?</p> <p>Un surcroît d'activité dû à une manifestation exceptionnelle ?</p> <p>Un appui pour vos marchés publics dits « clausés » ?</p>	<p>Entreprises</p> <p>Une offre de service à votre disposition</p> <p>Manutention, conditionnement, emplois agricoles, travaux saisonniers, inventaires, déménagements, entretien des locaux, etc.</p> <p>Pour répondre à vos enjeux RH et commerciaux,</p> <p>Pour développer votre ancrage territorial,</p> <p>Pour agir dans une logique de responsabilité sociale</p>
--	---	---

Demandeurs d'emploi :

Trouvez un emploi à portée de main !

Manutentions diverses, conditionnement, espaces verts, bâtiment, entretien des locaux, emplois agricoles, animation périscolaire, garderie, etc. Il y a forcément un emploi qui vous correspond !

En contact permanent avec les entreprises, les collectivités, les associations et les particuliers susceptibles d'employer du personnel sur le territoire, nous pouvons vous proposer des missions de travail courtes ou longues, à temps partiel ou à temps complet.

À l'écoute des demandeurs d'emploi, nous assurons un accompagnement pour vous guider au mieux vers la vie professionnelle. Nous pouvons vous proposer des formations qui permettent à chacun de progresser et de prendre confiance en soi.

Professionnels de l'accompagnement,

Nous assurons des prestations dans le cadre d'autres dispositifs comme la VAE (validation des acquis de l'expérience), l'ASPIR (accompagnement renforcé des bénéficiaires du RSA), le Chantier d'insertion « Parenthèses au jardin » et le PLIE (plan local d'insertion et de l'emploi).



La Maison De l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine



Que vous soyez employeurs, demandeurs d'emploi ou en reconversion professionnelle, la M.D.E.E. est là pour vous informer, vous conseiller ou vous accompagner.

Le service « Mission Locale » accueille les jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Il les oriente et les conseille en termes d'emploi, de formation, de logement, de santé, de mobilité...

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter le 05 49 94 23 46, à consulter le site www.mdee-parthenaygatine.fr ou à adresser vos demandes au 13 bd Edgar Quinet 79200 Parthenay.

Aide au permis de conduire

La région Nouvelle-Aquitaine souhaite favoriser l'égalité des chances d'accès à l'emploi en proposant une aide au financement du permis B pour les jeunes en situation les plus précaires qui s'engagent vers une insertion professionnelle. Sous condition de ressources, les jeunes de 17 à 25 ans peuvent bénéficier d'un accompagnement financier allant de 400 € à 1 200 € pour l'obtention du code et de la conduite s'ils entrent dans les critères d'éligibilité.

Plus d'informations sur : www.aidepermisdeconduire.fr



Projet d'entreprises

Le service Développement Économique de la Communauté de Communes accompagne et conseille les porteurs de projets en termes d'investissements, transmission, extension, recherche de terrains et de locaux. Vous recherchez des terrains, des bâtiments, des aides financières, n'hésitez pas à vous adresser aux partenaires du territoire.

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE GATINE

Céline DALLET

Chargée de mission développement économique

☎ 05 49 25 62 66

✉ celine.dallet@valdegatine.fr



PAYS DE GATINE

Marion ROGEON

Chargée de mission développement économique

☎ 05 49 64 25 49

✉ marion.rogeon@gatine.org



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE 79

Karine ECHEVERRIA

Chargée de conseil entreprises et territoires Gâtine

☎ 05 49 71 26 26 / 06 15 56 63 29

✉ k.echeverria@cci79.com



CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT 79

Vincent VALLEE

Chargé de développement économique Gâtine

☎ 05 49 71 26 21

✉ v.vallee@icma-niort.fr



Mairie

Ouverture secrétariat de Mairie

	Matin	Après-midi
Lundi, mardi et jeudi	8 h 30 - 12 h 30	15 h 30 - 18 h
Mercredi	8 h 30 - 12 h 30	

Téléphone : 05 49 75 20 10 - E-mail : mairiestlaurs@wanadoo.fr

Site internet :
www.saintlaurs.fr
 Pages Facebook
 & Twitter :
 Saint Laurs infos

Nouveaux arrivants



Mettre à jour la carte grise de votre véhicule par voie numérique.

Venir vous déclarer en Mairie pour les ordures ménagères.

Venir vous inscrire sur les listes électorales si vous le souhaitez.

Déclarer vos relevés de compteur d'eau au Syndicat mixte des eaux de la Gâtine au 05 49 95 03 47 et à SEOLIS pour le compteur électrique au 0 969 397 901.

Les tarifs

Cimetière et columbarium

	Cimetière	Columbarium
Concession de 15 ans		160 € la case
Concession trentenaire	25 € le m ²	280 € la case
Concession cinquantenaire	30 € le m ²	700 € la case

Photocopies

	Particuliers	Associations (fournissant le papier)
Format A4	0.20 €	0.06 €
Format A3	0.40 €	0.12 €
Format A4 couleur	0.50 €	0.18 €
Format A3 couleur	1.00 €	0.36 €



Cantine scolaire

Fonctionne par tickets repas vendus au secrétariat de Mairie, à la journée, à la semaine ou au mois

Repas enfant	2.20 €
Repas adulte	4.40 €

(Tarifs révisés et applicables depuis la rentrée 2019)

Les menus sont consultables sur notre site internet www.saintlaurs.fr

Garderie périscolaire

Fonctionne par carte en temps de présence décompté au ¼ d'heure

La carte de 40 cases	14.00 €
----------------------	---------



Location de la salle Serge GAUDIN

Désignation	Grande salle	Petite salle	Cuisine
Associations communales			
Réunion, Assemblée Générale	Gratuité	Gratuité	Gratuité
Concours de carte ou jeux	50 €	25 €	Gratuité
Repas	65 €	32 €	Gratuité
Particuliers de la commune (une caution de 300 € sous forme de chèque sera déposée en même temps que le règlement de la salle)			
Vin d'honneur	50 €	25 €	40 €
Repas et mariage	90 €	40 €	40 €
Supplément – 2 jours consécutifs	40 €	25 €	25 €
Vin d'honneur après sépulture	Gratuité		
Particuliers hors commune (une caution de 300 € sous forme de chèque sera déposée en même temps que le règlement de la salle)			
Vin d'honneur	80 €	50 €	50 €
Repas et mariage	145 €	65 €	50 €
Supplément – 2 jours consécutifs	50 €	35 €	25 €
École			
Manifestations à but non lucratif		Gratuité	

(Tarifs applicables depuis le 1^{er} janvier 2016)

Pour réserver la salle des fêtes, vous devez vous adresser au secrétariat de Mairie.
En cas de bris ou de perte, la vaisselle est facturée à son prix d'achat.

Recensement journée citoyen

Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire** et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la Mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'État, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (e-recensement) sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyenneté puis « recensement, JDC et service national ».

L'attestation de recensement, délivrée par la Mairie, (soit à la Mairie, soit dans le coffre-fort via internet) est obligatoire pour permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC). Retrouver «Ma JDC sur mobile » en un clic sur smartphone Apple ou Android (App Store ou Google Play).

Après avoir effectué la journée défense et citoyenneté (JDC), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans 1/2, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, obligatoire pour toutes inscriptions à examens et/ou concours soumis à l'autorité de l'état.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense : www.defense.gouv.fr/jdc



Coordonnées du CSN de Poitiers :

☎ 05 49 00 24 69

✉ csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

📍 Centre Du Service National De Poitiers
Quartier Aboville - BP 90647
86 023 POITIERS CEDEX

Vos démarches administratives

Les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité, passeports, permis de conduire et certificats d'immatriculation ont évolué en 2017. Pour faciliter et simplifier les démarches des citoyens, l'administration propose de plus en plus de services en ligne.

Ces nouvelles pratiques imposent d'avoir à disposition un équipement numérique (ordinateur, tablette, smartphone) muni d'une connexion internet et d'un dispositif de copie numérique (scanner, appareil photo numérique, smartphone ou tablette équipé d'une fonction photo).

Pour les personnes ne disposant pas du matériel nécessaire ou d'un accès à internet, des points numériques sont en place dans le département. Toutes ces démarches se font sur le site <https://franceconnect.gouv.fr> (vérifier que l'adresse comporte le sigle gov.fr qui authentifie les sites publics).

Important

Pour toutes vos démarches, vous devez disposer d'une adresse mail.



*(Coulonges-sur-l'Autize)



Les pièces à fournir

pour la carte d'identité

- un extrait d'acte de naissance (à demander auprès de la commune du lieu de naissance)
- 1 photo d'identité récente (normes ISO/IEC 19794-5 : 2005)
- une pièce justificative de domicile

pour le passeport ajouter timbre fiscal :

- Adultes : 86 €
- Enfants 0/14 ans : 17€ et 15/18 ans : 42 €

Permis de conduire



DEMANDE ou RENOUELEMENT
de votre **PERMIS DE CONDUIRE** :
désormais, faites-le en ligne sur
permisdeconduire.ants.gouv.fr

Certificat d'immatriculation

Comment faire mon **CERTIFICAT** d'immatriculation en ligne



Depuis le 1er novembre 2017, le dépôt des demandes de certificats d'immatriculation et la délivrance du titre s'effectue exclusivement par télé-procédure à l'adresse suivante : <https://ants.gouv.fr/>

Le service d'immatriculation des véhicules n'accueille plus de public depuis le 2 novembre 2017.

1 Je peux faire une demande en ligne pour :

- Un duplicata
- Un changement d'adresse
- Un changement de titulaire
- Une cession de véhicule
- Un autre motif

2 Je fais ma demande en ligne :
<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

3 En fonction de ma demande je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

4 J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur.

5 Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.

Vous pouvez contacter le centre de contact de l'ANTS au 34.00 (prix d'un appel local/gratuit d'une box), tous les jours de 7h45 à 19h et le samedi de 8h à 17h. Afin d'être mis en relation directe avec un de leurs téléconseillers, nous vous invitons à saisir, lorsque le message vous le demande, le chemin suivant : 1-1-3-1-2

Les autres démarches

Demandes	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût	Observations
Extrait acte de naissance, de mariage ou de décès	Mairie où a eu lieu l'acte	Indiquer sur la demande les nom, prénom et date de naissance, de mariage ou de décès	gratuité	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse (Possibilité de faire la demande par Internet pour certaines villes)
Carte d'électeur	Mairie du domicile avant le 31 décembre	Pièce d'identité et justificatif de domicile	gratuité	Avoir 18 ans, nationalité française ou ressortissant
Duplicata du livret de famille	Mairie du domicile	État civil des conjoints et des enfants	gratuité	

Toutes vos démarches et formulaires sur le site <http://www.service-public.fr/>

Les ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères est gérée par la Communauté de Communes Val de Gâtine. Chaque foyer dispose de deux bacs. Un bac **vert** pour les ordures ménagères et un bac **jaune** pour les emballages. Le ramassage en porte à porte s'effectue **tous les jeudis et un seul bac doit être présenté**. Il n'y a pas de collecte les jours fériés, celle-ci a lieu la semaine suivante. En revanche, les jours fériés consécutifs (1^{er} et 8 mai, Noël et 1^{er} de l'an) seront collectés le mercredi entre les deux dates.

Dans le cadre de la mise en place de la redevance incitative, le service a doté les bacs d'une puce. Les conteneurs ainsi équipés sont rattachés à une adresse précise. Ce dispositif permet ensuite de suivre la consommation réelle du service et ainsi d'établir une facturation en fonction de la présentation du bac.

Comment obtenir votre conteneur ? En téléphonant au 05 49 06 81 45 ou en remplissant le formulaire en ligne <https://www.valdegatine.fr/tri-des-dechets.html>

Deux points d'apport volontaires pour le verre et le papier, sont à votre disposition, l'un dans le bourg de Saint-Laurs (à côté de l'église) et l'autre à la Rampière (chemin de la Bruyère).



EN 2019, OPTIMISONS LE TRI DE NOS DÉCHETS EN SIMPLIFIANT NOS GESTES DE TRI !

À TRIER : TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT (Boîtes alimentaires et emballages solides, Boîtes et bouches de plastiques, Emballages en métal) **NOUVEAU !** TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

À RECYCLER : TOUS LES PAPIERS SE RECYCLENT (Journaux, magazines, prospectus, Cartons, emballages de bois, Cahiers, stylos, imprimés)

À RECYCLER : EMBALLAGES EN VERRE (Bouteilles, Boîtes de conserve, Bouteilles)

À COMPOSTER : COMPOSTAGE (Matière alimentaire, Plantes de jardin et fleurs, Feuilles mortes, Branches, déchets de bois, ...)

De plus, une destination est de tri ?

Déchèteries

Deux déchèteries sont à votre disposition sur le territoire : Beugnon-Thireuil et Ardin. L'accès se fait obligatoirement à l'aide d'un **badge d'accès**. Renseignement au 05 49 04 32 68.

Ardin	Été (Avril à Septembre)	Hiver (Octobre à Mars)
Lundi, mardi, mercredi, vendredi	14h - 19h	14h - 17h30
Jeudi et Samedi	9h - 12h et 14h - 19h	9h - 12h et 14h - 17h30
Beugnon-Thireuil	Été (Avril à Septembre)	Hiver (Octobre à Mars)
Mercredi	14h - 19h	14h - 17h30
Samedi	9h - 12h et 14h - 19h	9h - 12h et 14h - 17h30

Plus d'infos sur : <https://www.valdegatine.fr/dechetteries-du-sictom.html>

SICTOM – Régie des déchets

La facturation de la redevance d'enlèvement de vos déchets

L'utilisateur est tenu de signaler tout changement de sa situation avec les justificatifs nécessaires, dans un délai maximal de deux mois suivant l'évènement générateur, actant le changement. Le changement de la composition intervient par exemple lors des cas suivants : naissance, départ d'une personne (du foyer), décès, déménagement...



La prise en compte des changements s'effectue selon la règle du prorata temporis, c'est-à-dire en fonction de la durée d'utilisation du service. Tout mois commencé étant dû.

Arrivée ou départ en cours d'année : la facturation est faite au mois. Tout mois commencé est dû.

Naissance : un bébé sera pris en compte à partir du mois qui suit sa naissance.

Décès : la redevance cessera à compter du mois précédent le décès de l'utilisateur.

Pièces justificatives :

L'utilisateur, pour justifier de son changement de situation et du bien-fondé de sa demande de modification du service rendu, doit produire des documents suffisamment probants, qui peuvent notamment être :

- Copie de l'acte de décès ou du certificat de naissance,
- Copie du jugement de divorce, nouveau justificatif de domicile nominatif,
- Copie de l'état des lieux de sortie du logement ou copie de l'acte de vente, copie du bail pour les locataires,
- Attestation contresignée par le Maire justifiant des modifications du nombre de personnes dans le foyer,
- Copie du jugement pour la garde alternée,
- Copie de la facture d'eau et d'électricité pour la déclaration d'un logement vacant.

La régie SICTOM pourra faire remplir tout document permettant de compléter, modifier ou confirmer les renseignements nécessaires à la facturation de la redevance. Cette dernière se fait semestriellement. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec nous au 05 49 06 81 45 ou par mail à l'adresse suivante :

service.orduresmenageres@valdegatine.fr

Le respect d'autrui

Nuisances sonores



Du lundi au samedi
de 8h à 12h et de 14h à 19h
(jusqu'à 20h en période estivale : du 1^{er} juin au 30 septembre)
Le dimanche et jours fériés
de 10h à 12h

Horaires terrain multisports



Le terrain multisports est un lieu public.
Il est ouvert tous les jours de **10h à 19h30**.
Ces horaires ont été fixés afin de limiter les nuisances sonores pour le voisinage.
Merci de les respecter.

La protection contre la divagation des chiens et les déjections canines

Tout propriétaire d'animal domestique en est responsable et celui-ci ne doit pas « déambuler » seul sur la voie publique, sans laisse. Tout chien errant est remis à une fourrière qui fait des recherches pour trouver son propriétaire. Le coût de cette procédure s'élève à 80 € + 9,15 € par jour de garde. Si le chien n'est pas réclamé dans un délai de 8 jours, il est euthanasié.

Si les chiens sont les bienvenus sur l'espace public, leurs déjections le sont beaucoup moins : elles salissent trottoirs ou espaces verts et participent à la prolifération des microbes. Pour que votre chien soit accepté de tous, faites-en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances. Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée et les espaces verts ne deviennent pas des toilettes publiques canines. Pour cela il n'y a qu'une seule solution, ramasser les déjections. En cas de non-respect, les propriétaires peuvent être amené à payer une amende de deuxième classe de 35 €.



Les brûlages



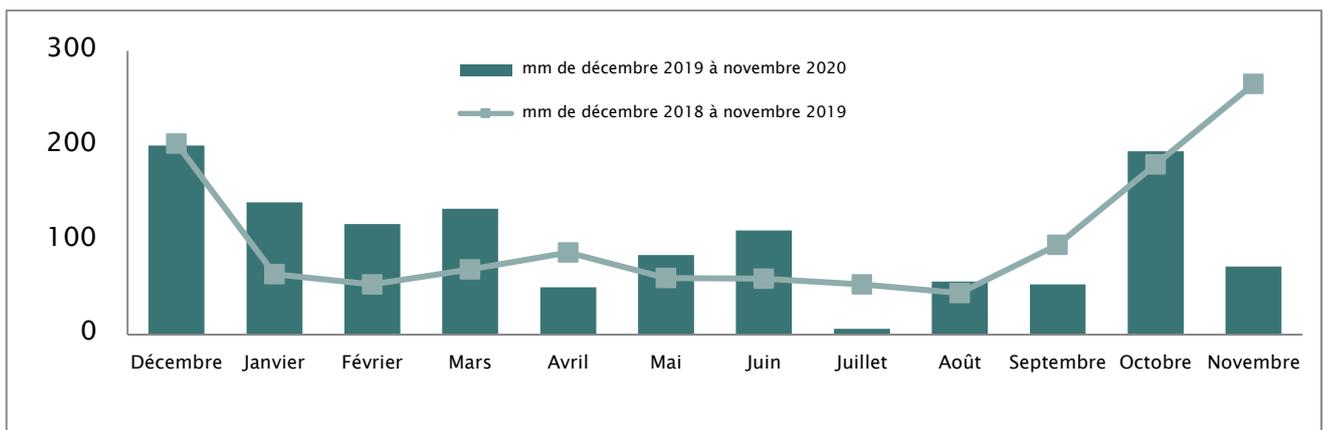
Les déchets verts sont constitués des éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires. En application de l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental, **le brûlage à l'air libre de ces déchets est interdit** (sauf cas dérogatoire), en raison des nuisances qu'il entraîne : troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, pollution de l'environnement et de l'air, risque de propagation d'incendie, impact sanitaire.

Le non-respect de cette interdiction peut entraîner des peines d'amendes pouvant aller jusqu'à 450 €.

S'agissant des agriculteurs ou forestiers, les pratiques d'écobuage ou de brûlages liés à leurs activités s'exercent en dehors du champ d'action du Règlement Sanitaire Départemental. La règle générale définie à l'article L 131-1 du code forestier est l'interdiction pour toute personne autre que les propriétaires ou occupants de parcelles de porter ou d'allumer du feu à moins de 200 mètres des bois et forêts ainsi que des terrains assimilés soumis aux dispositions de l'article L 131-4 du code forestier. Les agriculteurs et forestiers peuvent, dans certaines conditions (périodes, distance des bois) réaliser des opérations de brûlage encadrées par l'arrêté du 29 juin 2010 portant réglementation relative aux brûlages, à la prévention des incendies et à la protection de l'air. Cependant il leur est interdit tout brûlage pendant la période du 1^{er} juin jusqu'au 30 septembre.

Pluviométrie de l'année 2020

*Précipitations sur notre Commune
Relevés effectués à la Bruyère par Jacky GEFARD*





Félicitations à Susan BURGESS pour cette magnifique photo,
Lauréate du concours 2021.

Comité de rédaction :
Commission Informations & Communication
et Maryse PICAUVILLE

Site internet :
<http://www.saintlaurs.fr/>
Facebook et Twitter :
Saint Laurs infos



Mairie de Saint-Laurs
6 route de la Bruyère - 79160 SAINT-LAURS
Tél. : 05 49 75 20 10
E-mail : mairiestlaurs@wanadoo.fr